

LOI RELATIVE À L'INFORMATION

TIZI-OUZOU

Nacer Mehal défend son projet

page 5

MARCHE DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS

page 9

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1432 Mardi 29 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SELON UNE ÉTUDE INTERNATIONALE

82% des cadres algériens souhaitent s'établir à l'étranger

Page 4

DÉBUT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, HIER, SOUS HAUTE SÉCURITÉ

L'EGYPTE VOTE SA TRANSITION

Lire en page 3



Djoudi : «L'évaluation de Djezzy bute sur la conclusion d'un accord de confidentialité»

Lire en page 5

Repères

17

personnes ont été tuées et 40 autres portées disparues dans une forte tempête vendredi au sud du Sri Lanka, ont indiqué, samedi, les autorités srilankaises.

66.000

billets ont été mis en vente au profit des spectateurs qui veulent suivre le tournoi final de football qualificatif aux Jeux Olympiques 2012 à Londres (27 juillet-12 août), prévu du 26 novembre au 10 décembre à Tanger et Marrakech (Maroc).

400

jeunes avocats rejoindront prochainement le Barreau d'Oran, constituant ainsi la plus importante promotion de "robes noires" jamais enregistrée dans la juridiction, a annoncé Me Ouahrani Lahouari.

Un Égyptien condamné pour espionnage



Deux peines de 10 ans de réclusion criminelle ont été prononcées dimanche par le tribunal criminel près la Cour d'Oran à l'encontre d'un ressortissant égyptien et d'une Algérienne reconnus coupables respectivement des chefs d'accusation d'"espionnage" et de trahison". Ce procès intervient après pourvoi en cassation, conformément au principe du double degré de juridiction sur lequel est basé le système judiciaire algérien qui permet le recours à la Cour suprême en vue d'un nouveau jugement. Le premier verdict avait été rendu le 16 novembre 2009, infligeant 15 ans de réclusion à l'accusé de nationalité égyptienne et 10 ans à sa complice, tandis qu'une troisième personne, jugée dans le cadre de cette même affaire, avait été, pour sa part, acquittée. L'arrestation des mis en cause remonte à octobre 2008, suite à la découverte d'un support audiovisuel (CD-Rom) contenant des photos prises dans l'enceinte de la zone industrielle d'Arzew

où le ressortissant égyptien était employé par une société étrangère spécialisée dans les travaux sous-marins, sous-traitante pour le compte de la STH, filiale de la compagnie nationale Sonatrach. L'accusé a déclaré qu'il s'agissait de photos destinées à faire connaître son profil physique auprès de sa co-accusée résidant dans une autre wilaya, qu'il avait connue en formant, dit-il, un numéro téléphonique au hasard et qu'il ne pouvait rencontrer en raison de son assignation professionnelle au complexe d'Arzew. La version "affective" est récusée par l'accusation qui s'appuie sur le fait que les prises de vue ont été réalisées dans des sites interdits à la photographie en raison de leur caractère stratégique.

Une enquête pour déterminer l'origine de cas de paludisme à Ghardaïa

Une enquête épidémiologique et entomologique a été lancée dimanche à Ghardaïa pour déterminer les foyers et les vecteurs de cas de paludisme décelés récemment dans la région de Daya Ben Dahoua, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé de la wilaya. Une équipe composée de spécialistes du ministère de la Santé, de l'Institut pasteur d'Algérie (IPA) et de l'Institut national de la santé publique (INSP) entame cette enquête pour déterminer l'origine et la chaîne de transmission de cette maladie, suite à l'apparition de deux cas confirmés de paludisme chez deux personnes de sexe masculin, dont une est décédée suite à une consultation tardive et des complications, a-t-on fait savoir. Un dépistage actif et une prospection sur le terrain viennent d'être également lancés pour rechercher éventuellement d'autres cas de malades, des porteurs de parasites et les gîtes



d'anophèles dans cette région agropastorale, où une main-d'œuvre originaire des pays subsahariens présumée porteuse de parasite y est employée, a indiqué le responsable de la prévention de Ghardaïa. L'ensemble des médecins de la wilaya ont été instruits de rester vigilants et de pratiquer le dépistage par la goutte épaisse, une technique de concentration d'hématies, en vue de rechercher le paludisme dans le sang, à chaque cas ayant une forte fièvre inexplicée, a précisé le responsable de la prévention. Des opérations de désinsectisation dans la région sont également envisagées, a-t-il ajouté.

Effondrement des toitures de 28 habitations à Béchar



Les précipitations enregistrées ces derniers jours sur la wilaya de Béchar ont provoqué l'effondrement partiel des toitures de 28 habitations et l'inondation d'un lycée et d'une caserne des Gardes-Frontières, a indiqué, dimanche, le responsable de l'unité principale de la Protection civile. Ces dégâts ont été constatés au cours de 30 interventions effectuées samedi et dimanche par les équipes de secours et d'intervention de la même unité à travers le chef-lieu de la wilaya, a précisé le lieutenant Nacer Boulbit. La cour et l'entrée principale du nouveau lycée de Béchar, situé à proximité de la gare ferroviaire de la ville, et le casernement des unités des Gardes-Frontières relevant de la Gendarmerie nationale, ont été complètement inondés par les eaux de pluies, nécessitant l'intervention des éléments de la Protection civile pour leur pompage, a ajouté le même responsable. Ces précipitations ont entraîné aussi la

crue de plusieurs oueds et cours d'eau de la région, notamment l'oued de Béchar. Plusieurs artères de la ville sont devenues, par ailleurs, impraticables à cause de la stagnation des eaux de pluie par manque de réseaux d'évacuation, a-t-on constaté. Les réseaux des routes nationales et de wilayas ainsi que les chemins vicinaux de la région demeurent cependant ouverts à la circulation routière, a-t-on signalé au groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Elle retrouve l'usage de ses jambes après une chute



En 2008, Monique Van der Vorst est renversée par une voiture et touchée à la colonne vertébrale. Elle perd alors complètement l'usage de ses jambes et n'a d'autre choix que le fauteuil roulant.

Cependant, cette Néerlandaise ne veut pas renoncer pour autant à sa passion pour le sport. Elle participe à de nombreuses activités handisport et se découvre une passion pour le vélo à mains.

Elle devient vite experte dans cette discipline et empoche deux médailles aux Jeux paralympiques de Pékin en 2008, l'argent en course sur route et au contre-la-montre.

Ce n'est pas tout : elle remporte aussi le championnat européen de triathlon (natation, fauteuil roulant et vélo à mains) à Holten (Pays-Bas), puis le demi-Ironman d'Anvers et de d'Hawaï, raconte Gentside. Joli palmarès ! Mais voilà, l'année dernière, elle fait une mauvaise chute en vélo à mains lors d'une compétition. Un accident qui va tout changer ! En effet, elle s'est rendue compte qu'elle parvient à remuer les pieds. L'espoir renaît chez elle. Et c'est quand même après de nombreux efforts qu'elle parvient à retrouver l'usage de ses jambes. A ce jour, les médecins n'arrivent pas à s'expliquer ce phénomène...

L'initiative des footballeurs italiens

Les footballeurs italiens ont décidé de participer au sauvetage des finances du pays en encourageant les supporters à investir dans les emprunts d'Etat dans le cadre d'une campagne qui sera lancée lundi.

Les informations ont été dominées ces derniers mois par la crise, tant et si bien que des expressions financières réservées jusque-là aux pages économiques des journaux se sont invitées dans le quotidien des Italiens et leur sont désormais familières.

Le BTP Day, initiative du quotidien Corriere della Sera et de l'Association italienne des banques, permettra aux Italiens d'acquiescer des obligations d'Etat (BTP) sans payer les habituelles commissions bancaires. Les footballeurs soutiennent cette initiative.

"Quelques-uns d'entre nous sont sélectionnés pour jouer pour l'Italie mais, tous, nous soutenons notre pays et, plus que tout, nous croyons en ses forces", a déclaré à l'agence Ansa, l'ancien international Damiano Tommasi, aujourd'hui président de l'Association des footballeurs italiens.

"C'est pourquoi nous participerons au BTP Day lundi."

Dixit

Dahou Ould Kablia :



«Le projet de loi relatif aux associations constitue une importante étape dans le processus de réformes profondes annoncées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. L'élaboration de ce texte a été soumise aux mêmes critères retenus lors de l'élaboration des autres lois relatives au régime électoral et sur les partis et, avant cela, celle relative au Code de la commune. Ce dernier consacre le principe de la démocratie de proximité et participative à travers l'importance accordée à la consultation de la société civile dans la gestion des affaires publiques et la prise en charge des préoccupations du citoyen au plan local.»

DÉBUT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, HIER, SOUS HAUTE SÉCURITÉ

L'Égypte vote sa transition

Les Égyptiens ont afflué en grand nombre, hier, vers les urnes au titre de la première journée des élections législatives post-Moubarak. Des élections maintenues par les autorités égyptiennes en dépit du regain des violences à la place Tahrir, qui ont fait plus de 40 morts et plusieurs blessés après plus d'une semaine de manifestations populaires réclamant le départ des militaires du pouvoir.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les quelque 40 millions d'électeurs égyptiens doivent élire 498 députés de l'Assemblée du peuple, en plus des 10 autres membres qui seront nommés par le chef de l'armée, chef d'Etat de fait, le maréchal Hussein Tantaoui. Le futur Parlement sera chargé de nommer une commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution, une étape décisive dans la transition du pays vers la démocratie promise après le soulèvement, en attendant la prochaine élection présidentielle prévue en juin 2012, suite à l'engagement du Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui dirige le pays depuis l'éviction du «Raïs», en février dernier, de céder le pouvoir aux civils. Ainsi, le système électoral complexe prévoit un découpage du pays en trois régions votant successivement. Concernant le mode de scrutin, un tiers des sièges de l'Assemblée du peuple seront pourvus via un scrutin uninominal à deux tours, les deux tiers restants étant attribués à des listes élues à la proportionnelle. La première journée du scrutin concernera le Caire, Alexandrie, deuxième ville du pays, ainsi que des gouvernorats comme Louxor (Haute-Egypte). Le vote pour l'Assemblée du peuple (chambre des députés) se déroulera ainsi jusqu'au 11 janvier, puis sera suivi du 29 janvier au 11 mars par l'élection de la Choura, la chambre haute consultative. La chambre basse du Parlement sera le premier organe élu au niveau national depuis la chute de Moubarak, un fait qui, à lui seul, pourrait lui permettre d'entamer le monopole du pouvoir des militaires. Le général Mamdouh Chahine, membre du CSFA, a, néanmoins, déclaré que la nouvelle



Des «révolutions» faisant la part belle aux islamistes.

Assemblée n'aurait pas le pouvoir de destituer un gouvernement nommé par le Conseil. Mais cette affirmation a été contredite par Kamal Ganzouri, Premier ministre, pourtant nommé par l'armée, à la tête d'un gouvernement de "salut national", vendredi dernier, en remplacement d'Essam Charaf. Ganzouri, déjà rejeté par les manifestants de Tahrir en raison de son âge (78 ans) et de son passé d'ancien Premier ministre de Hosni Moubarak entre 1996 et 1999, n'a pas exclu, dimanche soir, qu'une majorité parlementaire soit à même de former un nouveau gouvernement. Les militaires avaient, d'abord, envisagé qu'une fois élue la chambre haute en mars, le Parlement choisirait une Assemblée constituante de 100 membres chargée d'élaborer une loi fondamentale soumise à référendum, avant la tenue d'une présidentielle.

Les Frères musulmans se frottent les mains !

Ragaillardis par l'avancée spectaculaire de la vague verte post-révolutionnaire dans plusieurs pays arabes, les Frères musulmans d'Égypte ambitionnent de ratisser large lors des élections législatives qui ont débuté hier. Le succès des islamistes dans l'Assemblée constitutive tunisienne et lors des législatives au Maroc, en attendant la Libye, les islamistes d'Égypte se frottent d'ores et déjà les mains. Les Frères musulmans et d'autres partis islamistes, qui abordent le scrutin avec de fortes espérances, se sont démarqués des dernières manifestations, rappelons-le. Donc, il est

difficile de savoir si l'électorat les sanctionnera pour cette raison ou si l'organisation et la discipline des Frères musulmans permettront à leur parti nouvellement formé, Liberté et Justice, de triompher sur la myriade de groupes et de candidats indépendants qui se présentent (environ 50 formations politiques). Compte tenu de la complexité du processus électoral, du nombre de partis apparus depuis la chute de Moubarak et du caractère novateur de ces élections dans un pays où les scrutins étaient, jusque-là, verrouillés, tout pronostic est particulièrement audacieux. Les analystes jugent, cependant, qu'aucun parti ne sera en mesure d'obtenir une majorité

claire. Ils s'attendent à ce que le camp islamiste totalise un score de l'ordre de 40% des voix et les libéraux un tiers. Par ailleurs, certaines personnalités politiques, rescapées après la chute du régime de Mourabak, tentent de se redéployer sur la scène en participant aux législatives dans des listes indépendantes ou sous d'autres bannières politiques. De son côté, l'opposant Mohamed El-Baradei, qui se prévaut du soutien des manifestants de la place Tahrir hostiles aux militaires, s'est dit prêt à renoncer à ses ambitions présidentielles pour diriger un gouvernement de salut national, mais "à condition que le gouvernement soit doté de toutes les prérogatives pour gérer la période de transition, rétablir la sécurité, relancer l'économie et réaliser les objectifs de la révolution égyptienne", précise un communiqué du bureau de campagne de l'ancien chef de l'AIEA.

Un gazoduc attaqué à la bombe au Sinaï

Des hommes armés ont attaqué à la bombe, dans la nuit de dimanche à lundi, un gazoduc à El Arich, dans la péninsule du Sinaï (Égypte), a indiqué une source sécuritaire. Ce gazoduc, situé à 20 km à l'ouest d'El Arich, chef-lieu du Nord-Sinaï, est une plaque tournante des exportations de gaz naturel égyptien vers Israël et la Jordanie. Une colonne de fumées de 20 mètres de haut était visible de loin. Cette 9e attaque à la bombe contre le gazoduc d'El Arich, depuis février dernier, a eu lieu alors que les Égyptiens s'apprentent à voter pour les élections législatives jugées historiques.

M. C.

SOUS LA PLUME

La vérité par les urnes

PAR SORAYA HAKIM

Après avoir été bâillonnés durant trente ans, sous le régime de Hosni Moubarak, les Égyptiens vont pouvoir faire entendre leurs voix étouffées par la terreur et la fraude. Le Printemps arabe qui a aussi planté son décor sur la place Tahrir a permis la chute du raïs au prix de milliers de morts car la liberté ne se donne pas, elle s'arrache. Aujourd'hui, les Égyptiens sont appelés à voter en masse pour les législatives, une étape cruciale dans la transition politique engagée. Du reste, l'ère post-Moubarak avait com-



« Les Égyptiens ont renoué avec la protesta sur cette place Tahrir devenue un symbole pour réclamer à cor et à cris le départ de l'armée et le transfert du pouvoir aux civils. »



mencé par une lune de miel entre le peuple et l'armée. Mais le couple s'est vite brouillé et les Égyptiens ont renoué avec la protesta sur cette même place Tahrir devenue un symbole pour réclamer à cor et à cris le départ de l'armée et le transfert du pouvoir aux civils. Mais le maréchal Tantaoui, un acolyte de l'ancien régime, septuagénaire, qui, au détour de la révolution arabe, se retrouve chef de l'Etat égyptien par intérim de facto, frappé d'autisme perpétue la politique répressive de l'ère Moubarak.

Mais ce qui a enfoncé le clou est la nomination d'un autre septuagénaire, Kamel El Zangouri, ancien Premier ministre sous Moubarak, pour diriger l'actuel gouvernement. Le maréchal Tantaoui ne manque pas d'air ; il veut faire du neuf avec du vieux. Pour l'heure, l'absentéisme plane et les Frères musulmans en position de force risquent de sortir, comme en Tunisie et au Maroc, vainqueurs de ces élections et ils n'entendent pas du tout qu'on leur confisque leur victoire. Mais les Égyptiens ont un joker en la personne de

Mohamed El Baradeï qui, au départ, brigait la présidence mais fait le consensus pour diriger un gouvernement d'union nationale. Les dés sont jetés. Attendons le verdict des urnes. On retient, cependant, de ces révolutions arabes que le retour en force des islamistes sur la scène politique s'apparente à un vote sanction contre les dictatures pérennes. La vérité par les urnes au pays des Pharaons sera-t-elle consacrée ? C'est tout le mal que l'on souhaite.

S. H.

ENTRETIENS ENTRE MOURAD MEDELICI ET LORD HOWELL

La situation en Syrie au menu

La situation en Syrie, la crise économique en Europe et les relations bilatérales ont été au menu d'entretiens, hier à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et le ministre délégué britannique aux Affaires étrangères, chargé de l'Énergie et du Commerce, Lord Howell of Guildford.

"Notre rencontre a porté sur le dossier de la Syrie. Nous avons parlé des relations entre ce pays et les pays arabes ainsi que des voies et moyens menant à la résolu-

tion de la situation dans le futur", a déclaré à la presse, Lord Howell of Guildford, au terme de l'audience que lui a accordée le ministre. Sur le plan bilatéral, Lord Howell a indiqué que les relations entre l'Algérie et le Royaume Uni sont "très fortes" et peuvent être "renforcées de plus en plus" à l'avenir.

Par ailleurs, le ministre britannique a indiqué avoir évoqué avec Mourad Medelci "la crise économique en Europe" ainsi que les moyens de sa prise en charge. APS

SELON UNE ÉTUDE INTERNATIONALE

82% des cadres algériens souhaitent s'établir à l'étranger

Le désir d'être mieux rémunéré est la cause principale qui incite 70% des Algériens à émigrer vers l'étranger selon une étude internationale à laquelle a pris part Emploitic.com, portail Internet professionnel dédié à l'emploi et au recrutement en Algérie.

PAR LARBI GRAÏNE

L'APS qui a rapporté l'information souligne que «la majorité des cadres algériens (82%) sont prêts à aller travailler à l'étranger», et que «la recherche d'un salaire meilleur constitue la première motivation de 70% des Algériens voulant s'expatrier». Voilà qui devrait relancer le débat sur un sujet sensible au regard de ce qui a été déjà écrit et dit sur la question. En effet, cette étude semble ignorer les critères inhérents aux conditions de travail ainsi qu'au cadre de vie prévalant en Algérie. Ainsi, les rapports internationaux qui placent Alger dans la catégorie de capitale où il ne fait pas bon vivre à cause du manque de commodités de toutes sortes, ont été tout simplement évacués. Cette étude s'est appuyée, du reste, sur un échantillon de 162.000 personnes dont 1.915 Algériens, majoritairement de niveau universi-



Visa pour un meilleur avenir.

taire, soit 87%. Selon la même étude, la seconde cause qui suscite l'attrait de l'étranger pour les Algériens désireux de faire une carrière professionnelle à l'étranger, est d'effectuer une formation (soit 59%), la recherche d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) (37%), et la dimension internationale de l'entreprise (33%). Tout en estimant que «les Algériens font certainement partie des nationalités les plus intéressées par l'expatriation», néanmoins, cette étude ne confère pas à notre pays une spécificité particulière, et l'étude juge que «ce phénomène n'est pas propre aux Algériens» et de poursuivre : «Plus de deux tiers de la population active dans le monde est prête à travailler à l'étranger». Le rapport note aussi qu'à l'échelle mondiale, les personnes qui déclarent vouloir

s'expatrier sont en hausse de 7% dans la mobilité professionnelle depuis 2006. L'étude montre que les cadres algériens ont une préférence pour le Canada (57%) détrônant ainsi la France (53%), qui demeure tout de même une terre d'accueil pour un nombre important de candidats à l'exil. Viennent ensuite deux pays du Golfe, le Qatar avec 52% et les Emirats arabes unis (43%) et, enfin, les Etats-Unis avec 43% également. En ce qui concerne les villes les mieux prisées par les Algériens pour le travail, c'est Paris, qui occupe la tête du peloton avec 37%, suivie de Dubaï et Londres avec respectivement, 24% et 18%. Selon le rapport, les portails Internet dédiés à l'emploi sont devenus les moyens les plus utilisés pour rechercher un emploi. Ces portails supplanteraient ainsi les autres moyens de recherche avec un taux de 82%. Ce qui prouve, note l'étude, que «l'e-recrutement a tendance à atteindre le même niveau de notoriété en Algérie que dans les autres pays du monde». Les journaux version papier, jouent aussi un rôle déterminant dans la recherche d'un poste d'emploi. 53% des personnes sondées déclarent utiliser ces supports ainsi que 38% des candidatures «spontanées qui sont toujours aussi importantes en Algérie». Et de noter : «Ces canaux tendent à disparaître dans certains pays au profit des sites emploi, et des outils Internet». Les gens qui aspirent à s'expatrier se

recrutent dans l'industrie et l'énergie (68%), les télécommunications et la production avec (28%) pour chaque secteur, et, enfin, conclut l'étude, dans les technologies de l'information et de l'Internet (20%), la communication et les médias (19%), les banques et les assurances (18%).

L. G.

POURSUIVIS POUR
ASSASSINATS ET ENLÈVEMENTS

Cinq terroristes jugés le 5 décembre prochain

Le 5 décembre prochain, seront jugés par le tribunal criminel près la cour d'Alger, cinq terroristes présumés poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste, homicide volontaire avec préméditation et enlèvements avec demande de rançon en 2009, Parmi ces individus, figure Gouri Abdelmalek qui avait été condamné en date du 6 juillet 2010 par le même tribunal à 20 ans de réclusion criminelle pour des faits de la même nature.

C'est le magistrat Benkharchi Omar qui va juger cette affaire, selon le rôle des affaires criminelles affiché dans le hall de la cour d'Alger.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sécurité ont arrêté le terroriste présumé Gouri Brahim (frère de Gouri Abdelmalek) au niveau du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Hussein Dey, où il devait subir une intervention chirurgicale sous un faux nom.

Le prévenu aurait perdu partiellement la vue suite à l'explosion d'une bombe artisanale alors qu'il se trouvait dans un fief terroriste au centre Ben Daoud (Thénia, wilaya de Boumerdès). Il s'était rendu à Alger pour subir le traitement nécessaire avec l'aide de l'accusé Semmar Mustapha.

Gouri Brahim a révélé devant les services de sécurité les noms des éléments appartenant à son groupe terroriste dont celui de son frère Abdelmalek, actuellement émir des kataeb Al Arkam activant à Bouzegza, affirmant avoir participé avec d'autres terroristes à plusieurs assassinats et enlèvements avec demande de rançon dans la wilaya de Boumerdès rapporte l'APS.

Il a, également, précisé que son groupe était impliqué dans l'opération d'enlèvement à Boudouaou d'un riche propriétaire de camions qui a été libéré après le versement d'une rançon de 100 millions de centimes outre l'enlèvement du propriétaire d'un local de vente de matériaux de construction à Si Mustapha, libéré lui aussi après le versement d'une rançon de 200 millions de centimes.

Le groupe terroriste était, également, impliqué dans l'assassinat de citoyens à Thénia (wilaya de Boumerdès).

En 2008, les éléments du groupe terroriste accompagnés de 20 individus armés appartenant à un autre groupe avaient attaqué une brigade de la garde communale de Souk El Had (Boumerdès) et dressé, en 2009, une embuscade à deux véhicules appartenant aux services de la Gendarmerie nationale à Béni Amrane (Boumerdès).

R. N.

Marche des étudiants et des retraités

PAR LOUNES BOUGACI

Les étudiants du pôle universitaire de Tamda, dépendant de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou ont organisé, hier à 10 h, une marche dans la ville de Tizi-Ouzou. La manifestation a démarré à partir de l'ex-carrefour du 20-Avril à la Nouvelle-Ville et a chuté au niveau du siège de la wilaya. Les étudiants ont dénoncé les conditions socio-pédagogiques, qui prévalent au sein de leurs sites de résidence où ils sont hébergés et où ils suivent leurs cours à Tamda, à environ quarante minutes du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou. Ils ont dénoncé l'absence d'une clôture adéquate, chose qui permet

aux délinquants de tous bords de déambuler dans l'enceinte même de leurs résidences. L'absence d'infirmerie, d'ambulance et d'autres problèmes du même genre ont été également mis en exergue. Les étudiants se sont dispersés dans le calme.

Presqu'à la même heure, des centaines de retraités ont marché à partir du siège de l'union de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens de Tizi Ouzou vers le siège de la wilaya à l'appel de la Fédération nationale des travailleurs retraités, affiliée à l'UGTA. Ces derniers ont traversé le boulevard Houari-Boumediene en scandant des slogans à travers lesquels ils dénoncent leur marginalisation lors

APRÈS 51 JOURS DE GRÈVE

Statu quo à la laiterie de Drâa Ben-Khedda

Hier, la laiterie de Drâa Ben-Khedda en était à sa 51e journée de grève et c'est toujours le statu quo. Les choses n'ont en effet pas évolué d'un iota. Les deux parties en litige campent, chacune en ce qui la concerne, sur ses positions. Aucune ne veut concéder quoi que ce soit dans le but de débloquer la situation. Il faut reconnaître que la revendication principale des travailleurs de l'ex-Onalaït, à savoir la renationalisation de l'usine, est extrême et met sérieusement dans l'embarras le propriétaire de l'entreprise qui ne peut de ce fait, de son côté faire de concessions. Hier et devant cette situation de blocage total, les travailleurs, via leur collectif, sont sortis de leur réserve pour la énième fois : « Nous collectif des travailleurs de la laiterie de Drâa Ben-Khedda, venons d'entamer notre cinquantième journée de grève. Les faits qui nous

ont menés à enclencher le mouvement de grève sont connus de tous, des faits qu'aucun Algérien soucieux de la préservation des biens publics ne pourrait accepter». Selon le collectif des travailleurs, «il s'agit d'atteintes graves à une entreprise économique qui était avant sa privatisation, le fleuron économique de la wilaya de Tizi-Ouzou». Les grévistes déplorent ce qu'ils qualifient de non respect du cahier des charges, le non respect des normes de fabrication et d'autres «anomalies» dans le fonctionnement de l'usine. Un constat qui contraste radicalement avec le bilan officiel que vient de rendre public le conseil d'administration de l'ex-Onalaït qui est plutôt luisant. «Nous réitérons notre appel envers les plus hautes autorités du pays afin d'user de leurs prérogatives et mettre fin au sabotage économique dont est victime l'usine», sou-

de la dernière tripartite. «On ne demande pas l'aumône», ont-il scandé en exigeant qu'on leur accorde leurs droits. Dans une déclaration lue par un syndicaliste devant le siège de la wilaya, il est déploré que «les revendications qui ont été présentées lors de la dernière Tripartite n'aient pas été débattues. Au lieu de prendre des mesures concrètes répondant à nos attentes, nous avons eu droit à la désignation d'une commission chargée d'étudier les moyens de financement».

Le représentant mandaté par les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou a déploré qu'on évoque plutôt la solidarité gouvernementale comme s'il d'agissait de leur faire l'aumône.

L. B.

lignent les travailleurs qui demandent une commission d'enquête qui «constatera sur place les énormes irrégularités que nous avons citées et remettre l'entreprise entre les mains de l'Etat». Et d'ajouter : «Ni les décisions de licenciements, ni les mises en demeure, ni encore les provocations comme les insultes ne pourraient ébranler notre détermination à arracher nos légitimes revendications. Nous prenons à témoin l'opinion publique nationale et interpellons l'Etat afin de mettre fin au mutisme injustifié de tous les responsables à différents niveaux de responsabilité, qui tout en reconnaissant la légitimité de nos revendications, n'ont pas exprimé une volonté de mettre fin à un conflit qui risque d'évoluer vers le pire», concluent les employés de l'ex-Onalaït qui semblent prêcher dans le désert.

L. B.

MOUVEMENT DE PROTESTATION DANS LES CENTRES DE RECHERCHE

Sit-in du personnel de soutien à la recherche

Un sit-in a été observé, lundi matin, par le personnel de soutien à la recherche au niveau de l'ensemble des centres de recherche du pays, suite à «l'appel au débrayage de deux heures» lancé par le Syndicat national des personnels de soutien à la recherche (SNPSRS). La secrétaire générale du SNPSRS, Mme Fazia Hannache, a déclaré à l'APS que ce mouvement est conséquent au «mutisme incompréhensible» des responsables de tutelle, quant à la promulgation du statut du régime indemnitaire qui était déjà, selon cette syndicaliste, «en passe d'être signé en juillet dernier». «Cela fait

quatre ans que les travailleurs de ce secteur patientent. Nous avons frappé à toutes les portes afin de savoir où en est le dossier relatif à la promulgation de notre statut», a précisé Mme Hannache, affirmant, en outre, que «ce débrayage est une première étape» marquant ce mouvement de protestation. Le directeur général chargé de la recherche scientifique, M. Hafidh Aourag, toujours selon Mme Hannache, a reçu une délégation de représentants des travailleurs du secteur, le 15 novembre dernier. Lors de cette rencontre, M. Aourag a assuré les délégués, selon la responsable syndicale, de «la

signature ainsi que la promulgation imminente du décret». Réagissant à ce mouvement de protestation, M. Aourag a, pour sa part, annoncé qu'il se rendra, aujourd'hui (mardi) à une réunion avec des représentants de la fonction publique, afin de «discuter du régime indemnitaire étant donné que le statut a déjà été validé en vue de sa promulgation dans quinze jours au plus tard». «Ce qui est certain, c'est que les salaires seront révisés à la hausse dès le mois prochain. Quant aux nouvelles indemnités, elles interviendront avant la fin de l'année», a-t-il conclu.

APS

LOI RELATIVE À L'INFORMATION

Nacer Mehal défend son projet

Le ministre de la Communication, qui a présenté, hier, son projet de loi relatif à l'information, ne semble pas avoir apprécié les critiques formulées à l'égard de ce texte élaboré par son département ministériel.

PAR KAMAL HAMED

C'est, en tout cas, ce qui ressortait clairement de son intervention devant les députés durant laquelle il s'est employé à mettre en avant les aspects positifs de ce projet tout en disant haut et fort son «dépît» par rapport aux critiques, dont certaines émanaient directement des professionnels des médias. «Je veux préciser à certains éternels professionnels du doute que la défense de toutes les libertés, et en particulier la liberté de la presse, n'est pas le monopole de certains et qui est interdit aux autres» a-t-il, en effet, martelé du haut de la tribune de l'APN avant de réaffirmer «l'engagement du gouvernement à respecter toutes les libertés et à leur tête la liberté d'expression dans le cadre des lois de la République». Il faut dire que ce projet de loi organique n'a pas fait l'unanimité tant de nombreuses parties ont soutenu le scepticisme des professionnels des médias, qui ont appelé à la préservation des acquis du code de l'information en vigueur. Nacer Mehal s'est lancé dans l'élaboration des points positifs en mettant en avant et, à ce titre, il dira que «ce projet de loi a énoncé la création de deux Autorités de régulation, l'une pour la presse écrite et l'autre pour l'audiovisuel, et qui seront dotées de larges prérogatives comparativement au Haut conseil de l'information» qui a disparu du paysage dans les années quatre-vingt-dix. De plus, a-



Nacer Mehal.

t-il ajouté, «ce projet consacre l'ouverture du champ audiovisuel au secteur privé. Comme il a annulé toutes les peines d'emprisonnement des journalistes et a revu à la baisse les délits de presse qui sont passés de 24 dans l'ancien texte à 11 dans ce projet». Poursuivant son plaidoyer, le ministre de la Communication a, après avoir souligné que l'élaboration de ce texte «a nécessité plus de 70 réunions et la consultation d'experts en la matière, indiqué que 63 nouveaux articles ont été introduits et seulement 18 autres ont été maintenus de l'ancien texte». En outre, Mehal dira que ce projet se propose non seulement d'assurer un meilleur encadrement de la presse écrite, qui souffrait de moult insuffisances et dysfonctionnements, mais aussi d'assurer une meilleure prise en charge des journalistes sur le plan socio-professionnel. Dans une déclaration en marge de la séance plénière, le ministre a indiqué que c'est

l'Autorité de régulation qui, par voie réglementaire, doit déterminer comment sera délivrée la carte professionnelle des journalistes. S'agissant de l'élection des sept représentants des journalistes au sein de l'Autorité de régulation, Mehal a affirmé qui ne manquera pas d'aider la profession pour organiser des assises devant permettre d'élire ces personnes qui vont siéger avec les sept autres membres dont trois, y compris le président de cette instance, seront désignés par le président de la

République. Il s'est aussi engagé à élaborer le nouveau statut des journalistes en concertation avec la corporation en soutenant, à ce titre, qu'il «ne fera jamais un texte qui va à l'encontre des intérêts des journalistes». Cela dit, le ministre a dénoncé certaines pratiques en précisant qu'il «y'a des journalistes qui font du chantage avec leurs écrits. Cela constitue une honte pour nous en tant que corporation». Lors du débat, entamé hier et qui se poursuivra aujourd'hui, des députés de l'opposition ont mis en avant les lacunes du projet de loi organique relatif à l'information projet. Ainsi, un intervenant a indiqué que l'article 2 est truffé d'obstacles. Un autre député a critiqué la parité au sein de l'Autorité de régulation. Cette position est loin d'être partagée par les députés du FLN et du RND qui soutiennent à fond le projet.

K. H.

LE PROJET DE LOI ORGANIQUE SUR L'INFORMATION EN DÉBAT À L'APN

Les gens de la presse font... pression

PAR SADEK BELHOCINE

Is étaient, hier, quelques dizaines de journalistes à avoir répondu à l'appel de l'Initiative pour la dignité de la presse qui avait saisi l'occasion de l'examen du projet de loi organique relatif à l'information par l'Assemblée populaire nationale pour protester contre «le risque de recul de la liberté de la presse que va instaurer ce nouveau projet». Pour parer à tout débordement, un important dispositif de sécuritaire a été déployé le matin devant le siège de la chambre basse du Parlement, lieu de rassemblement des journalistes initié par l'Initiative nationale pour la dignité du journaliste. Les policiers n'ont pas eu fort à faire. Les professionnels de la presse ont raté l'occasion de faire entendre leurs voix. Le rassemblement n'a pas drainé grand-monde. Les gens de l'information ont relevé les contradictions

entre les réformes promises par le président de la République et certains articles contenus dans l'avant-projet de loi qui sera présenté par le ministre de la Communication. Ce rassemblement se veut «une action pour éveiller la conscience des parlementaires sur le rôle de la presse dans le développement du pays», et «nous comptons sur leurs interventions pour défendre les acquis de la corporation et pour préserver le rôle primordial de la presse», ont déclaré les initiateurs du rassemblement qui dénoncent la discrimination entre le secteur public et le secteur privé et ne cachent leurs craintes de voir l'autocensure érigée en règle du fait que «les peines imposées aux journalistes sont plus lourdes que celles décidées lors des procès de corruption» outre que la responsabilité pénale n'est plus partagée entre le directeur de la publication et le journaliste. «Le projet de loi sur l'information présenté par le gou-

vernement à l'APN ne répond pas aux préoccupations et aux aspirations des journalistes», lit-on dans la déclaration finale sanctionnant ce rassemblement. L'Initiative pour la dignité s'élève particulièrement contre la suppression du Conseil supérieur de l'information et son remplacement par le Conseil de régulation qui, avec les prérogatives qui seront les siennes, sera une menace pour les acquis consacrés par la loi de 1990. L'Initiative réitérera sa volonté de rester mobilisée pour avorter toutes les tentatives visant à minimiser le rôle des médias dans le processus de développement. Dans ce cadre, elle décide d'alerter le chef de l'Etat pour l'informer des incohérences et blocages qui entravent le développement de la presse algérienne. Le rassemblement a été couvert par la presse internationale. Une députée du PT s'est présentée au lieu du rassemblement pour recueillir les revendications des journalistes. S. B.

LES ACCIDENTS ONT AUGMENTÉ DE 31% PAR RAPPORT À 2010

2011, sous le signe des deuils

PAR AHMED BOUARABA

Depuis le début de l'année en cours, pas moins de 21.520 accidents de la circulation routière ont été enregistrés par les différents services de la Gendarmerie nationale sur l'ensemble du territoire national. Selon un bilan des dix premiers mois de l'année en cours dudit corps constitué, une moyenne de 71 accidents routiers est constatée quotidiennement. Autre moyenne : 3 accidents, mortels ou corporels, se produisent chaque heure. Comparativement à la même période de l'année écoulée, une hausse de 31,68% est constatée dans le nombre d'accidents. Pis encore, ces sinistres ont endeuillé 3.286 familles, soit une hausse de 30,14% par rapport à 2010. En moyenne, ce sont quelque 11 Algériens qui meurent chaque jour dans des accidents de la circulation routière. Outre les décès, ces accidents ont également engendré des blessures, voire des handicaps dans plusieurs cas, à 38.903 personnes, soit une hausse de 33,88% par rapport à l'année passée. Qualifiant le phénomène de «dramatique», le commandant Latrache, qui intervenait au cours d'une table ronde sur les accidents de la route, tenue hier au Forum d'El Moujahid, a souligné que «le comportement humain reste le facteur prépondérant enregistrant un taux de 81,40% des accidents de la route, suivi de l'état de véhicules (6,44%) et, enfin, l'état de la route et l'environnement (3,9%)». L'excès de vitesse et le dépassement dangereux demeurent les principales causes. Il convient de noter, dans ce contexte, que les 37

escadrons de sécurité routière (ESR) de la Gendarmerie nationale, qui exercent la mission de police de la route sur 80% de la totalité du réseau routier national. Rien que pour les accidents liés aux transporteurs de voyageurs et marchandises, un taux de 27,12% a été relevé. En 2011, 5.837 accidents de bus, camions et fourgons ont été enregistrés. Ils ont causé la mort à 40,57% du taux global des décès et de 32,60% de celui des blessés. Côté Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le lieutenant Rabah Zouaoui a, lui aussi, fait état d'une hausse de 17,98% dans le nombre d'accidents par rapport à l'année passée. En 2011, 15.868 accidents de la circulation ont été constatés par les éléments de la Sécurité nationale dans les zones urbaines. La hausse a été également constatée dans le nombre des décédés et celui des blessés avec respectivement 16,70% et 19,73%. Selon son bilan, le facteur humain reste toujours la cause principale des accidents, soit 94,85% des sinistres. Comment est-on pu arrivés à une telle situation alors que l'année passée était moins meurtrière ? Le président de l'Agence nationale de la prévention routière, El Hachemi Boutalbi, dira qu'«l'application sévère du nouveau code de la route en 2010, en l'occurrence le retrait de permis de conduire et même l'emprisonnement, ont obligé les automobilistes à respecter la loi». Il a, ainsi, fait entendre que la hausse des accidents en 2011 est due principalement à un «relâchement», du côté des services de sécurité. Rappelons qu'au début de l'année en cours, plusieurs mouvements de protestation ont éclaté dans différentes régions du

pays. Selon certaines parties, les autorités auraient instruit les différents corps constitués de ne pas procéder au retrait de permis et de «relâcher» certaines procédures, à cet effet. Dans sa brève intervention, le commandant Achour de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a souligné que «les accidents de la route représentent la 3e cause des décès en Algérie».

Les compagnies d'assurance se disent «victimes»

Autres intervenants à cette rencontre : les représentants de certaines compagnies d'assurance. M. Beraname, représentant de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), a, pour sa part, fait entendre que sa compagnie, à l'image de plusieurs autres, serait «déficitaire» vu les chiffres faramineux qu'elle débourse aux assurés, généralement des chauffards. Il n'a, toutefois, pas voulu communiquer le chiffre des remboursements de l'année en cours. Qu'en est-il du système bonus malus, qui encourage les «bons» assurés, qui ne font généralement pas d'accidents, et qui pénalise les chauffards, en rendant la prime d'assurance plus chère ? Le responsable se contenta de dire qu'«il est applicable» au sein de sa compagnie sans donner plus de détails. Notons, enfin, qu'ont pris part à cette rencontre les associations des victimes des accidents de la route, la Fédération des auto-écoles représentée par son président, M. Aoudia et autres.

A. B.

RACHAT DE DJEZZY

Karim Djoudi s'explique

L'évaluation de la valeur de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy bute sur la conclusion d'un accord de confidentialité entre les autorités algériennes et Vimplecom, nouveau propriétaire d'OTH, maison mère d'OTA, a révélé, hier, le ministre des Finances, M. Karim Djoudi. Interrogé par l'APS si l'évaluation, confiée au cabinet d'affaire français Sherman Sterling LLP, a été achevée, le ministre a répondu «bien sûr que non, parce que pour pouvoir faire une évaluation, il faut qu'on ouvre les data room, et pour ouvrir les data room il faut un accord de confidentialité et cet accord est tributaire d'un accord entre les deux parties». Djoudi s'exprimait en marge de la réunion à Alger du groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Gafimoan). «Les deux parties ne se sont pas encore entendues sur l'accord de confidentialité, la conclusion a buté sur certaines contraintes d'ordre légal», a précisé le ministre qui s'est abstenu de fournir des détails sur ces difficultés. «L'affaire Djezzy n'est pas un dossier simple, si elle l'était les choses seraient terminées depuis longtemps», a relevé le ministre qui a souhaité une conclusion rapide de l'accord de confidentialité.

Dans cet accord de confidentialité, les autorités algériennes et le groupe russe Vimpelcom, nouveau propriétaire de Djezzy «vont s'engager à ne pas dévoiler les contenus de la négociation ou de l'arrangement s'il y a un arrangement, et les propositions y afférentes» a expliqué à l'APS un haut responsable financier qui a requis l'anonymat. La confidentialité va concerner en plus des propositions des deux parties, la cotation de l'action Djezzy sur le marché et l'évaluation patrimoniale, a précisé la même source. Quant aux contraintes légales qui entravent la conclusion de l'accord de confidentialité, elle se rapportent notamment à la règle 49 %-51 % relative à la répartition du capital en cas de cession de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers, a expliqué la même source. «L'aspect légal, sur lequel achoppe l'évaluation est de savoir si l'Algérie allait détenir la totalité du capital Djezzy ou seulement sa majorité qui est de 51%», a-t-il dit. Mais l'Algérie avait déjà affirmé qu'elle voulait exercer son droit de préemption sur la totalité du capital de Djezzy, alors que le groupe russe avait émis le souhait de conserver en cas de rachat de Djezzy par l'Algérie 49% du capital. Des sources proches du dossier ont confirmé au mois d'octobre dernier le souhait de l'opérateur russe d'abandonner l'option de l'arbitrage international contre une solution à l'amiable qui va permettre à l'Algérie de prendre une participation majoritaire de 51% dans le capital de Djezzy. Le 16 octobre dernier, le ministre des finances avait rencontré à Alger le nouveau P-dg du groupe russe Vimpelcom Jo O. Lunder, mais rien n'a filtré sur le contenu de ces discussions. En mai dernier, l'Algérie par la voix de son Premier ministre, avait réaffirmé qu'elle était décidée à racheter Djezzy. Vimpelcom a racheté en mars dernier le groupe italien Wind qui détenait 51% d'Oracom Telecom Holding, propriétaire d'Oracom Algérie. R. N.

SELON L'ONS

Légère hausse de la production industrielle au 1^{er} semestre 2011

Une légère hausse de 0,6% de la production industrielle a été enregistrée durant le premier semestre 2011, ceci grâce aux bonnes performances enregistrées dans les industries agroalimentaires et l'énergie. C'est ce qu'a annoncé l'Office national des statistiques.

PAR RAYAN NASSIM

Après avoir enregistré une baisse de 2,5% en 2010, la production industrielle du secteur public a connu une augmentation de 0,6% avec une baisse de 0,4% au 2^e trimestre de cette année.

Ce résultat est dû exclusivement aux "bonnes performances" enregistrées par les secteurs des industries agroalimentaires (IAA) avec une importante hausse de 26,5% et 6,9% pour l'énergie, précise l'Office national des statistiques. Cette performance des "IAA" est le fait des hausses substantielles des niveaux de production de certains branches, notamment la fabrication de conserves de fruits et légumes (+103,3%), l'industrie du lait (+32,6%) et la production des minoteries (+59,8%). Le secteur de l'énergie a, également, connu une hausse appréciable avec 6,9% durant le premier semestre 2011, dont 8% pour le premier trimestre et 5,9% pour le 2^e trimestre, indique-t-on. Par ailleurs, l'Office relève que la production industrielle des autres des secteurs a

chuté. La baisse la plus prononcée a été enregistrée par le textile (18%), les cuirs (10%), les mines et carrières (8,9%) et les bois et papier (6,8%) rapporte l'APS. La production industrielle d'autres branches a, également, baissé. Il s'agit des matériaux de construction (-4,5%), des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques électriques (ISMME) -2,5% et chimie -1,1%. En 2010, la production industrielle avait accusé une baisse de 2,6%, due à une chute généralisée des niveaux de production à l'exception de ceux de l'énergie et du bois et papier qui ont connu des hausses respectives de 5,6% et 14,8%. L'industrie nationale, qui recèle des potentialités mal utilisées, souffre de problèmes liés à la gestion de l'innovation, à la compétitivité sur les marchés et à l'ouverture de l'économie, relève-t-on au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, en soulignant que le gouvernement est conscient de cette situation et oeuvre à l'améliorer. Jeudi dernier devant les membres du conseil de la Nation, le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait notam-



Un léger mieux en attendant une auto-suffisance.

ment souligné, concernant les opérations de contrôle d'EPE, qu'elles ont révélé "une grande concentration de main-d'oeuvre indirecte, une mauvaise exploitation des capacités de production, faibles activités de recherches en dépit des budgets consacrés, absence de transparence dans la conclusion de certains marchés publics, et de stratégies de développement des investissements, contrôle interne défaillant, mauvaise gestion des stocks et un fort endettement". Ces entraves ont causé une chute de la part de l'industrie dans le PIB ces dernières années. En effet, une analyse de la stratégie industrielle, adoptée depuis plusieurs années a révélé "un manque d'opérationnalité des actions programmées", et c'est pour cela que le ministère s'est engagé à

étudier un plan d'action concret de mise en oeuvre afin d'améliorer ces résultats. Ce plan d'action, qui est un dispositif institutionnel visant à encourager la concertation et l'échange entre les opérateurs des différentes filières industrielles pour une meilleure exploitation de leurs potentiels, propose notamment la création d'un Conseil national et d'un Observatoire des industries agroalimentaires. Le plan d'action vise, également, à inciter les entreprises nationales à se tourner vers les potentialités agricoles nationales et à diversifier les industries de transformation pour relancer la production industrielle nationale et faire passer sa part dans le PIB de 5% actuellement à 10% dans les toutes prochaines années.

APS/ R. N.

CRÉDITS AUX ENTREPRISES DURANT LES 9 PREMIERS MOIS DE 2011

La BDL a accordé 124 milliards DA

La Banque algérienne de développement a accordé durant les neuf premiers mois de l'année plus de 124 milliards de dinars pour le financement de 400 crédits rapporte l'APS. "Quelque 4.200 crédits pour un montant de 123.578.000.000 DA ont été accordés par la BDL aux entreprises durant la période allant de janvier à fin septembre de l'année en cours", a indiqué à l'APS le directeur du financement des entreprises à la BDL, Fekhar Slimane. Il s'agit de deux types de crédit : des crédits d'exploitation pour 95 milliards DA et de crédits d'investissement pour 29 milliards DA, a-t-il précisé. En 2010, la BDL avait accordé des crédits aux entreprises d'un montant total de 141 milliards DA. Concernant la répartition des crédits accordés par secteur d'activité, le même responsable a souligné que la moitié (50%) de ces crédits sont octroyés aux entreprises relevant du secteur du bâtiment et travaux

publics, 37% aux PME activant dans l'industrie et 15% dans le transport. La BDL, avait auparavant signé en 2010 une convention avec la Société des participations de l'Etat Travaux publics (SGP-SINTRA) pour l'accompagnement financier des entreprises relevant du portefeuille de la SGP dans l'exécution de leurs contrats de performance. En vertu de cette convention, la BDL prend en charge le plan de développement des entreprises et bureaux d'études de la SGP-SINTRA. Un cahier des charges définissant les conditions et les modalités de cet accompagnement financier, qui s'étalera sur le quinquennat 2010-2014, a été élaboré à cet effet. S'inscrivant en droite ligne des dernières mesures prises en faveur de l'entreprise, la BDL a accordé 5 milliards DA de crédits d'investissement à taux bonifiés depuis le 1^{er} juillet dernier et s'est rapprochée des entreprises en difficulté pour leur demander de

constituer un dossier afin de pouvoir bénéficier d'un rééchelonnement de leurs dettes, a encore affirmé M. Fekhar.

124 milliards DA accordés aux entreprises

Le Trésor avait été autorisé par le gouvernement, à l'issue de la tripartite économique tenue en mai dernier, à participer, dès juillet dernier, à la bonification des crédits d'investissement accordés aux PME. Le gouvernement avait encouragé, à l'issue de cette rencontre, les banques de la place à préserver le taux d'intérêt de 5,5% qu'elles appliquent pour les crédits à l'investissement alors que le Trésor prendra en charge une bonification de 2% sur cet intérêt.

Les banques ont été invitées à accorder un différé sur les crédits aux PME exclusivement destinés à l'investissement, à raison de trois ans pour les crédits à moyen et long termes (5 à 7 ans) et de cinq ans sur les crédits à long

terme (plus de 7 ans). A l'issue de cette tripartite économique, le gouvernement avait également encouragé les banques à rééchelonner les créances des entreprises en difficulté avec un différé de trois ans durant lesquels le Trésor prendra en charge les intérêts.

Ainsi les banques créancières devaient procéder à l'annulation des agios réservés pour l'entreprise bénéficiaire du rééchelonnement. Selon le directeur financier, 857 entreprises dont 66 publiques sont "potentiellement éligibles" au rééchelonnement de leurs dettes estimées à près de 16 milliards DA. Il a souligné la disponibilité de son établissement à effacer les agios de ces entreprises. "Le montant des agios potentiels à effacer est de l'ordre de 8.286.000.000 DA", a-t-il précisé.

La BDL compte 134.753 PME dans son portefeuille clients, estimés à 1,2 million à travers le territoire national.

R. N.

RÉUNIONS RÉGIONALES ET PRÉPARATION DES ASSISES NATIONALES DU CNES Le développement durable et local dans tous ses états

PAR AMAR AOUIMER

« La clôture des réunions régionales wilayales vont consacrer la mise en place d'un programme national des réformes politiques, sociales et économiques en mettant en relief les recommandations des assises nationales versées dans des plans nationaux de développement », a, notamment déclaré, hier au Palais des Nations, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès, lors de la réunion régionale initiée par la wilaya d'Alger. Il a souligné « qu'aujourd'hui, l'important consiste à témoigner de l'intérêt accordé au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs concernant l'apologie de la première étape de notre exercice et les orientations du président de la République ». En présence de Julienne Danzel, membre du Panel africain d'évaluation par les pairs, et chargée du suivi des réformes en Algérie, et de M. Nimbo, également membre de cette institution, Babès a indiqué que « la bonne gouvernance tend à évaluer et maximiser tous les potentiels propres au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dont l'Algérie est adhérente depuis 2007 et qui accepte les observations, sachant que Danzel suit actuellement les travaux des ateliers, notamment en ce qui

concerne la démocratie participative à ciel ouvert ». Précisant qu'« avant, les sessions spécialisées avaient pour objet essentiel de permettre aux participants de discuter, chacun dans son compartiment, qui était un espace d'écoute attentive en présence de l'ensemble des acteurs de base des wilayas, des daïras et des communes. Cela dit, la société civile, les élus locaux comme tels ont décortiqué les préoccupations des citoyens en toute transparence et démocratie ».

La partie théorique, d'observation et d'écoute des préoccupations des citoyens étant, donc, achevée après un long périple ayant conduit Babès dans l'ensemble des 48 wilayas du pays qu'il a sillonnées depuis de longs mois, il s'agit, pour le moment, selon certains observateurs, de mener à bien, sur le terrain, la stratégie de développement local durable en prenant en considération les difficultés socioéconomiques des citoyens. Ainsi, le Cnes et les autorités locales des différentes wilayas du pays vont s'efforcer impérieusement à traduire, dans la réalité, toutes les préoccupations et les attentes des habitants. Autrement dit, la phase de concrétisation de la politique nationale de développement durable doit commencer le plus rapidement possible et dans les meilleurs délais, tant la volonté politique, les ressources

humaines et financières existent. Le plus important, aujourd'hui, consiste à faire preuve de probité et de fidélité aux engagements pris pour développer toutes les wilayas en général, et les régions les plus démunies du pays en particulier, sachant que certaines régions désertiques et certaines localités montagneuses en Algérie nécessitent une attention particulière des pouvoirs publics pour leur assurer le développement durable

Enrayer le sous-développement économique chronique

Ces réunions régionales d'évaluation des besoins vitaux des citoyens intervenant après le recensement économique, ont une importance particulière, en ce sens que certains économistes, sociologues et démographes estiment que le pragmatisme des orientations politiques et économiques contenues dans les programmes et plans du Cnes doivent absolument consacrer le décollage économique du pays. Le cas contraire engendrerait des déséquilibres socioéconomiques graves et des inégalités sociales conduisant à la paupérisation et à la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens. Aussi, la réussite des programmes de développement local préconisés par le Cnes et les différents responsables au niveau des wilayas

permettra de réduire les disparités entre les différentes classes sociales.

L'évolution politique, économique et sociale du pays est tributaire, affirment des observateurs, du degré de maturation des mentalités des autorités du pays et de la volonté intrinsèque de favoriser le développement durable tout en assurant la promotion u développement humain. En principe, avec les ressources financières dont dispose le pays et l'aisance monétaire sans précédent, il est possible d'accélérer le processus de développement local, soulignent des observateurs, pourvu que le management et le pilotage des projets économiques soient modernes et tenant compte de la réalité du pays.

Les habitants de toutes les wilayas aspirent au développement durable local en termes de création de richesses et d'emplois par le biais de la prolifération des entreprises et des PME, l'alimentation en eau potable et en gaz naturel, les routes... en permanence, mais également en participant activement à la gestion des affaires publiques à travers la consultation et la concertation. C'est l'essence même de la démocratie participative permettant aux citoyens de s'impliquer directement dans le développement de leurs communes.

A. A.

BOUIRA

**1.039 PME
créées en 2011**

Le tissu économique de la wilaya de Bouira s'est étoffé durant les trois trimestres derniers de l'année en cours de 1.039 petites et moyennes entreprises (PME), a indiqué la Direction locale de l'industrie, des PME et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI).

Ces entités économiques, implantées à travers le territoire de la wilaya, activent dans divers créneaux, notamment dans l'industrie (109 entités), le bâtiment et les travaux publics (BTP) (23), les matériaux de construction (13), l'agriculture (9), l'agroalimentaire (19 entités), les services (245), mais la part léonine revient incontestablement au secteur des transports, avec plus de 900 entités, a précisé la même direction ajoutant que sur un autre chapitre, la DIPMEPI fait état de la radiation, durant l'année en cours, de pas moins de 425 autres entreprises en raison de "la cessation de leurs activités".

Le nombre de PME créées cette année est toutefois en hausse par rapport à 2010, année qui a enregistré un nouvel apport de plus de 747 PME, dont 119 entités dans le BTP, 90 dans les services des ménages, 50 dans l'industrie alimentaire, 46 dans l'hôtellerie et plus de 340 pour la seule activité du transport.

Le secteur a été renforcé, cette année, par l'inauguration du nouveau siège de la direction de DIPMEPI, la réception du projet de la pépinière de PME, concrétisé à la faveur du programme des Hauts-Plateaux 2011 dans la commune de Sour El-Ghozlane, en attendant le parachèvement du projet du centre de facilitation devant être réceptionné avant la fin de l'année en cours, a indiqué la DIPMEPI.

LAGHOUAT

**Relogements des
familles vivant
à proximité
des oueds**

Un quota de 380 logements publics locatifs a été destiné pour le relogement des familles occupant des habitations situées à proximité des oueds, dans la commune d'Aflou, selon la wilaya de Laghouat.

Cette décision a été prise après une opération d'évaluation des risques encourus par les familles vivant à proximité des oueds, entreprise suite aux dégâts causés par les inondations ayant frappé la région il y a deux mois, a indiqué le wali lors des travaux de la 3e session de l'Assemblée populaire de wilaya. Le chef de l'exécutif de wilaya a également fait état d'une enveloppe de près de 3 milliards de dinars, dégagée dans le cadre de la prévention des risques des inondations et consacrée à une opération globale d'éradication des habitations situées à proximité des oueds, dans la même commune.

Selon le même responsable, quelque 120 familles d'Aflou affectées par les inondations de fin septembre dernier devront bénéficier aussi d'aides consistant en des denrées alimentaires et couvertures notamment. Une opération qui sera élargie aux familles des communes du chef-lieu de la wilaya et d'Aïn Madhi. La wilaya de Laghouat a procédé, par ailleurs, à titre préventif, à l'acquisition de quatre immenses tentes (de 280 m² chacune) et d'une dizaine de grandes pompes pour l'extraction des eaux.

APS

TIZI-OUZOU, ALIMENTATION DU NORD DE LA WILAYA EN GAZ NATUREL

**Prochaine réception
d'un gazoduc**

Destiné au renforcement de l'alimentation en gaz naturel des localités du flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, un gazoduc d'un diamètre de 16 pouces et d'une longueur de 62 km sera mis en service d'ici la fin de l'année en cours, a annoncé la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon un état d'exécution présenté par le service de l'énergie et des mines au niveau de la DEM, les travaux de réalisation de ce projet, confiés à la Société Kanagaz, ont donné lieu, à ce jour, à la pose de 52 km de canalisations et à l'ouverture de 61 km de tranchées pour le passage des conduites. Il traverse la wilaya de Tizi-Ouzou sur 46 km et celle de Boumerdès sur 16 km à partir de Bordj Ménéaïel, indique l'APS.

Ce projet, dont l'enveloppe de deux milliards de dinars était mobilisée sur l'avenant du programme complémentaire alloué en 2006 à la wilaya, est destiné à "soulager l'actuel réseau de 8 pouces, entièrement arrivé à saturation, desservant les localités situées au nord de la wilaya, notamment celles du littoral, telles que Tizirt, Iflissen et Azeffoun", a indiqué M. Ouchabane Abdelkrim. Entamés en février 2008 pour leur aboutissement dans un



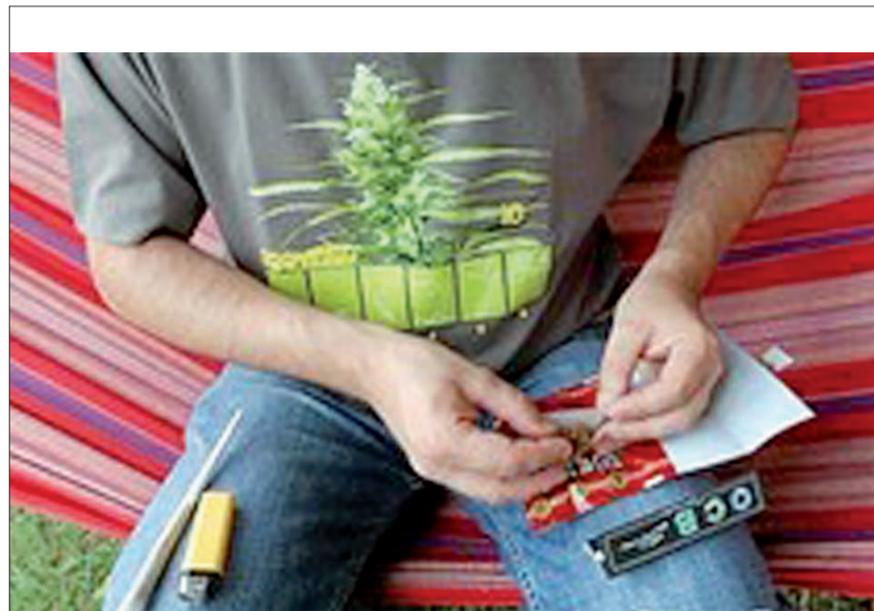
délai contractuel de 15 mois, les travaux de réalisation de ce projet "accusent un grand retard dû aux oppositions de tiers au passage des conduites de gaz sur leurs terrains, rencontrées tant sur le tronçon traversant la wilaya de Tizi-Ouzou que sur celui situé sur la wilaya de Boumerdès", a indiqué ce responsable à l'APS, en soulignant que "ce genre d'attitude pénalisant le citoyen n'a pas lieu d'être, dès lors que la loi relative à la distribution de l'électricité et du gaz stipule que le passage du gazoduc n'entraîne par la dépossession du terrain et que la parcelle grevée de servitude l'est à titre gracieux". S'agissant de la couverture de la wilaya en gaz naturel, la DEM en situe le

taux actuel à 42%, représentant le raccordement de 105.000 foyers, alors que celui-ci n'était que de 10% en 2000.

Cette progression de l'alimentation de la wilaya en gaz naturel est "le résultat de la consistance des différents programmes alloués à la wilaya en la matière ayant atteint, durant cette dernière décennie, plus de 47 milliards de dinars", a signalé la DEM à l'APS, en rappelant que son schéma directeur d'alimentation en gaz naturel "s'appuie sur le raccordement «prioritaire» des chefs-lieux de daïras et des communes, avant de s'étendre à des quartiers et villages".

B. M.

MEDEA, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

**Lutte contre les stupéfiants
en milieu juvénile**

La lutte contre la consommation de stupéfiants en milieu juvénile et la prise en charge des toxicomanes est le thème d'une rencontre d'information de proximité, organisée à Médéa à l'initiative de la Direction de l'action sociale (DAS).

Des psychologues, des médecins spécialistes, des éducateurs et des animateurs sociaux, issus des secteurs de l'action sociale, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse et des sports, ainsi que des repré-

sentants de la sûreté nationale ont animé à la médiathèque Tahtouh de la ville de Médéa plusieurs ateliers mis sur pied à l'effet de sensibiliser davantage les jeunes, notamment les élèves des établissements scolaires, confrontés depuis peu à ce phénomène, sur les dangers induits par la consommation et l'usage des stupéfiants ou des psychotropes.

Des séances de projection de documentaires sur l'usage, le trafic de stupéfiants et

ses conséquences sanitaires et sociales ont servi, lors de cette rencontre, de support didactique aux spécialistes invités à expliquer aux jeunes, qui se sont déplacés en nombre à cette rencontre, les méfaits de la drogue, en mettant en exergue les effets néfastes de l'usage des stupéfiants et des psychotropes sur la santé et ses incidences sur le plan social et familial, mais également les risques, au plan pénal, auxquels s'expose le consommateur.

"En dépit du faible impact des stupéfiants observé jusqu'ici sur le milieu juvénile local, comparé à d'autres régions du pays, la lutte et la prévention doivent être menées de concert pour éviter la propagation de ce phénomène", ont estimé des cadres de la sûreté nationale qui révèlent que pas moins de 58 affaires de détention, de consommation ou de vente de stupéfiants ont été traitées par les services de la police judiciaire, depuis le début de l'année.

24 autres affaires similaires, recensées en milieu rural, cette fois ci, ont été traitées, par ailleurs, par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont saisi près d'un kilogramme de kif traité, lors de différentes opérations menées au sein des milieux de la petite délinquance qui ont fait leur apparition dans de nombreuses localités rurales de la wilaya.

APS

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DE LA SANTÉ

Réhabilitation de structures sanitaires

Plusieurs opérations de réhabilitation de structures sanitaires, dotées d'une enveloppe de plus de 200 millions DA, dans le cadre des plans sectoriels (PS), ont été lancées dernièrement dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, a indiqué la Direction locale de la santé.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces actions, inscrites en droite ligne de la nouvelle politique initiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en matière de renforcement de la santé de proximité au profit des populations locales, concernent, entre autres, les services de médecine interne hommes et femmes de l'hôpital Ahmed-Medeghri d'Aïn-Témouchent, l'hôpital de Hammam Bouhadjar à Sidi Ayed et celui de Beni Saf. Les opérations de réhabilitation touchent également la polyclinique de Hammam Bouhadjar, l'établissement de santé de proximité de Beni Saf et la polyclinique de Bouzedjar, a ajouté la même Direction à l'APS. L'enveloppe débloquée servira également à l'amélioration des conditions de travail et d'accueil au niveau de 16 salles de soins de la wilaya. Le secteur de la Santé de la wilaya d'Aïn-Témouchent entreprend, par ailleurs, la préparation des procédures réglementaires visant le lancement des tra-



vau de réalisation de projets dont il a bénéficié au titre du programme quinquennal 2010-2014. Il s'agit, notamment, d'un hôpital de 60 lits à Aïn El-Arbaâ, de quatre polycliniques et d'un complexe mère-enfant à Aïn-Témouchent, où sera édifiée également une école de formation paramédicale. Grâce à ces nouvelles structures, le ratio des lits/habitants passera, selon

l'APS, à 1,39 lit pour 500 habitants, contre 1,22 lit pour 500 habitants en fin 2009, et à 1,80 polyclinique pour 25.000 habitants, contre 1,64 en 2009. Les normes nationales pour ces deux paramètres étant, respectivement, de l'ordre d'un lit pour 500 habitants et d'une polyclinique pour 25.000 habitants.

B. M.

CONSTANTINE, VIH SIDA ET MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Le centre de dépistage d'El Khroub bientôt opérationnel



Un centre de dépistage et de prévention du Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis (Sida) et des maladies sexuellement transmissibles (MST) sera prochainement opérationnel à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Khroub (Constantine), a indiqué le directeur de cet établissement. M. Abdelkrim Ben M'hidi a précisé à l'APS que la mise en service de

ce centre permettra de sensibiliser les citoyens sur les dangers liés au Sida et de pratiquer, au moindre doute, des tests de dépistage du VIH et des MST. De son côté, le Dr Amor Bouchagour, secrétaire général de l'ordre des médecins de la région de Constantine, a relevé "tout l'intérêt de cette nouvelle acquisition qui s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle stratégie de

lutte contre le Sida adoptée par l'organisation mondiale de la santé (OMS)". Ce praticien a rappelé que ce nouveau service renforcera les différentes structures de prévention implantées dans la daïra d'El-Khroub pour prévenir les affections virales et autres maladies générées par la toxicomanie, la contamination ou la transmission sexuelle et sanguine. Dr Bouchagour, également médecin spécialiste en ORL (oto-rhino-laryngologie) au sein du même hôpital, a indiqué que selon l'ONUSIDA, Il y a 33,3 millions de personnes dans le monde qui vivent avec le VIH, dont 22,5 millions en Afrique subsaharienne, auxquels viendront s'ajouter près de 1.000 séropositifs recensés par l'Institut national de la santé publique (INSP) en Algérie. Le même responsable a annoncé, dans ce contexte, l'organisation, le 1er décembre prochain, d'un colloque sur les infections VIH Sida et les hépatites virales. Cette rencontre médicale, qui coïncidera avec la Journée mondiale de lutte contre le Sida, aura lieu au centre culturel M'Hamed-Yazid de la ville et regroupera des spécialistes des maladies infectieuses du CHU de Constantine, de l'Agence nationale du sang et de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Khroub.

APS

ORAN

17 établissements hôteliers mis en demeure

Dix-sept établissements hôteliers à travers la wilaya d'Oran ont été mis en demeure pour se conformer à la réglementation, suite à des opérations de contrôle effectuées par les services concernés, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Ils sont passibles de fermeture pour manquement et non-respect aux règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des prestations, a indiqué Yahia Sebih, en rappelant que dix établissements hôteliers ne disposant pas d'autorisation d'exploitation ont été proposés à la fermeture.

Le directeur de tourisme de la wilaya d'Oran a annoncé, par ailleurs, le reclassement de 24 hôtels dans les catégories de 2 à 5 étoiles, correspondant au plan de qualité tourisme, en terme de confort, qualité, sécurité et autres prestations. La commission nationale de classement des hôtels est attendue à cet effet à Oran fin novembre en cours, selon ce responsable qui a rappelé que le dossier de reclassement de ces établissements était en souffrance. Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran compte 143 hôtels totalisant un nombre de 12.600 lits, a-t-il indiqué, soulignant que sa Direction œuvre à promouvoir le tourisme et à adapter ses structures aux normes et standards internationaux.

TINDOUF

Plusieurs structures sportives réalisées

Une trentaine de stades de proximité ont été réalisés depuis 2010 dans la wilaya de Tindouf où seront également réceptionnées prochainement de nombreuses autres structures juvéniles, selon la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Deux salles de sports et un complexe sportif de 5.400 places seront notamment livrés prochainement. Le secteur a bénéficié d'une enveloppe de 400 millions de dinars pour la construction de ce complexe sportif de 5.400 places, réalisé déjà à plus de 80%. Les travaux de réalisation, qui avaient accusé un retard du fait de l'absence d'entreprises spécialisées notamment, ont été confiés à plusieurs entreprises. Chacune d'elles était chargée de réaliser une tranche des travaux portant, notamment, sur la réalisation des gradins, les raccordements au réseaux d'AEP et d'assainissement, l'éclairage, la réalisation des vestiaires et de la tribune d'honneur, ainsi que des structures d'accompagnement. A ce projet tant attendu, viendra s'ajouter la réception, avant la fin du premier trimestre de 2012, de deux salles de sports dans les communes d'Oum Lâassel et de Tindouf.

BATNA

Raccordement au gaz prochainement

Les travaux du projet de raccordement de la commune de Taxlent (Batna) au réseau du gaz naturel, dont la réalisation accuse un retard important, seront exécutés cette semaine, a indiqué le wali, M. Hocine Mazouz. Inscrit en 2005, ce projet a dû être gelé en raison de l'opposition de certains habitants de la commune au passage de la canalisation de transport de gaz sur leurs terres. En marge de sa rencontre avec les élus locaux, les membres du conseil de l'exécutif et des représentants de la société civile de la daïra de Ouled Si Slimane, dont relève cette commune, M. Mazouz a appelé à "l'élargissement de la consultation des citoyens" et à la "non-inscription de projets susceptibles de susciter la contestation des habitants".

Le wali a également appelé à "informer les présidents des Assemblées populaires communales ainsi que les citoyens des différentes études, même sectorielles, afin d'éviter l'apparition d'entraves ultérieures".

APS

MAROC

**Victoire franche
des islamistes**

Les islamistes modérés du Parti justice et développement (PJD) ont remporté une large victoire aux législatives du 25 novembre au Maroc avec 107 sièges sur 395 et vont diriger le gouvernement pour la première fois dans l'histoire moderne du royaume. Aussitôt après l'annonce des résultats officiels dimanche soir, le secrétaire général du PJD Abdelilah Benkirane, 57 ans, a réitéré son allégeance au roi Mohammed VI. "Le roi est le chef de l'Etat et aucune décision importante ne peut être prise en Conseil des ministres sans la volonté du roi", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse au siège de son parti à Rabat. Sauf surprise, Abdelilah Benkirane devrait être désigné dans les prochains jours par le souverain pour former un gouvernement de coalition, comme le veulent les usages politiques. Le parti Istiqlal (indépendance) de l'actuel Premier ministre Abbas El-Fassi obtient 60 sièges, suivi par le Rassemblement national des indépendants (RNI) du ministre de l'Economie et des Finances Salaheddine Mezouar 52 sièges, selon les chiffres définitifs du ministère de l'Intérieur.

R. I.

LIBYE

**Démission du ministre
de la Jeunesse
et des Sports**

Le ministre libyen de la Jeunesse et de Sport, M. Fathi Tarbel, membre du nouveau gouvernement transitoire, a déposé sa demande de démission, a indiqué lundi une source au sein du Conseil national de transition (CNT). M. Tarbel a été nommé le 22 novembre au poste de ministre de la Jeunesse et de Sport au sein du gouvernement de transition dirigé par le Premier ministre Abdel Rahim Al-Kib. Il s'agit du premier membre du gouvernement transitoire à avoir déposé sa démission, quelques jours seulement après l'annonce de la formation du nouveau cabinet. Formé de 24 ministres, le nouveau gouvernement libyen de M. Al-Kib a prêté serment jeudi dernier devant le président du CNT Mustapha Abdeljalil. Il compte axer son travail essentiellement pour rétablir la sécurité, la stabilité et pour concrétiser la réconciliation nationale et former l'armée nationale libyenne et des forces de sécurité, après le conflit meurtrier ayant conduit à la chute fin octobre du régime de colonel Maâmmar El-Gueddafi.

IRAK

**11 morts dans
une attaque contre
une prison**

Une attaque à la voiture piégée lundi matin contre une prison proche de Baghdad (Irak) a fait onze morts et 15 blessés, selon des sources de sécurité. Une voiture piégée a explosé devant l'entrée principale de la prison de Hout à Taji (25 km au nord de Baghdad) vers 08H00 (05H00 GMT). Selon une source du ministère irakien de l'Intérieur, le bilan est de 11 morts et 20 blessés, tandis qu'une autre source au ministère de la Défense a avancé un bilan de 11 tués et 15 blessés. Les morts et les blessés sont des policiers, des gardes de sécurité et des employés de la prison, ont-ils précisé. Deux membres d'une même famille ont été tués et un autre blessé dimanche à l'aube dans une attaque menée par des inconnus armés dans le nord-est de la ville irakienne de Baâqouba, rappelle-t-on.

APS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La guerre des urnes

Chaos de l'Etat, déchirements ethniques : les élections présidentielle et législative en République démocratique du Congo reflètent les maux endémiques dont souffre ce géant en proie à la violence et à la misère.

Hier, les Congolais ont voté un scrutin présidentiel et législatif, les électeurs congolais ont glissé leurs bulletins imprimés en Afrique du Sud dans des urnes made in China rapporte le journal *L'Express*.

Des accrochages ont émaillé la pré-campagne au Katanga, turbulente province du Sud richement dotée en cuivre. Au Kivu, à l'extrême est, les milices rivales et l'armée dite régulière sèment la terreur parmi les civils, femmes et adolescentes en tête et ce, en dépit des efforts des Casques bleus de la Monusco, la mission onusienne. Quant à l'opposant historique Etienne Tshisekedi, 79 ans, enclin à se proclamer d'ores et déjà chef de l'Etat, il recourt à une rhétorique belliqueuse, menaçant de libérer par la force ses fidèles emprisonnés.

Un fauteuil pour quatre

Quatre des 11 candidats qui se disputent la magistrature suprême sortent du lot.

Joseph Kabila (40 ans), le sortant. Propulsé au pouvoir en 2001 au lendemain de l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, il devance en 2006 Jean-Pierre Bemba au second tour.

Etienne Tshisekedi (79 ans), le vétéran. Premier ministre puis ennemi juré du dictateur Mobutu, ce natif du Kasai oriental, leader messianique de l'Union pour le développement et le progrès social (UDPS), avait boycotté le scrutin de 2006.

Vital Kamerhe (52 ans), le transfuge. Directeur de campagne de "Joseph" voilà cinq ans, cet enfant du Sud-Kivu mise sur les voix des provinces de l'Est, peuplées de déçus du kabilisme.

Léon Kengo wa Dondo (76 ans), l'ex-baron mobutiste. Originaire de l'Equateur, le président du Sénat pâtit de la fragilité de son assise électorale.

L'issue de la présidentielle à un seul tour - on n'est jamais trop prudent - ne fait guère de doute. Même s'il a perdu l'essentiel de sa clientèle au Nord et au Sud-Kivu, même s'il n'a tenu aucune des promesses de paix et de développement formulées à l'orée du quinquennat finissant, le sortant Joseph Kabila devrait l'emporter. D'autant que le contrôle de l'argent public et de l'appareil sécuritaire garantit une écrasante suprématie à ce personnage énigmatique sans doute guetté par l'autisme.

L'entêtement suicidaire de ses rivaux, aveuglés par leur ego, ne vaut guère mieux. Bien sûr, les consignes données depuis sa cellule de La Haye, siège de la Cour pénale internationale, par Jean-Pierre Bemba, finaliste malheureux en 2006, pèseront.

Les pièges de la cohabitation

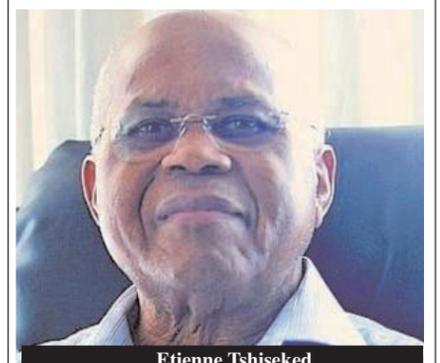
Un autre fléau, récurrent en Afrique subsaharienne, assombrit le ciel : la polarisation ethnique. "Jamais un Nande de l'Est ne votera pour Tshisekedi, originaire du Kasai, note un universitaire. Les procureurs de Kabila voient en lui un Rwandais otage de Kigali ou lui reprochent son clanisme pro-Katanga. Quant aux tensions entre Kasaiens et Katangais, elles résultent de rancœurs ancestrales."

L'alchimie électorale congolaise risque d'aboutir à une cohabitation paralysante : le sortant maître du palais, face à un parlement fragmenté, dominé par l'opposition. Combinaison idéale pour prolonger la léthargie de Congo-Kinshasa, géant couché sur un pactole minéral phénoménal, mais ravagé par la misère. Et repousser aux calendes zaïroises cet impératif absolu : la création d'une armée nationale d'une police fiable et d'une magistrature digne de ce nom.

R. I.



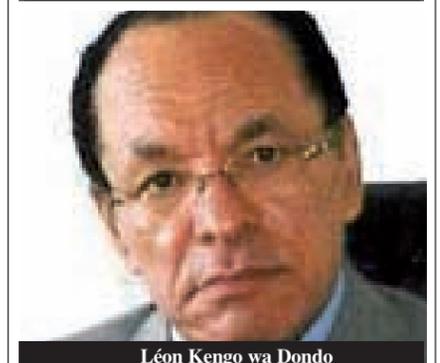
Joseph Kabila



Etienne Tshisekedi



Vital Kamerhe



Léon Kengo wa Dondo

YEMEN

**Le chef de l'opposition chargé
de former un gouvernement**

Le chef de file de l'opposition au Yémen, Mohammed Bassindoua, a été chargé dimanche de former un nouveau gouvernement par un décret du vice-président qui gère les affaires courantes depuis le retrait d'Ali Abdallah Saleh, rapporte l'agence de presse officielle Saba.

La désignation de Bassindoua par le vice-président Abd-Rabbou Mansour Hadi était attendue depuis vendredi lorsque les formations de l'opposition l'avaient désigné comme leur candidat pour diriger un gouvernement de transition.

Ces changements interviennent conformément aux dispositions d'un accord signé mercredi à Ryad en Arabie saoudite par Saleh et par l'opposition et organisant le transfert du pouvoir au Yémen. Cet accord a été conclu sous l'égide du Conseil de coopération du



Golfe (CCG) et avec l'aide des Nations unies afin de mettre fin à la contestation meurtrière qui visait le président au pouvoir depuis 33 ans.

"Un décret présidentiel publié aujourd'hui charge Mohammed Salem

Bassindoua de former un gouvernement d'union nationale", précise Saba.

Samedi, le vice-président Hadi avait annoncé la convocation d'une élection présidentielle le 21 février 2012 pour remplacer Ali Saleh.

Ce dernier est rentré dans son pays samedi. Aux termes de l'accord signé à Ryad sous l'impulsion de l'Arabie saoudite, il bénéficie d'une immunité judiciaire.

Suivant le plan mis au point par le CCG, Hadi devait convoquer une élection présidentielle dans les trois mois et désigner un Premier ministre pour former un gouvernement.

Les manifestations anti-Saleh ont fait des centaines de morts au Yémen, provoquant l'inquiétude des Saoudiens qui redoutent de voir se développer chez leur voisin le réseau d'Al Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa).

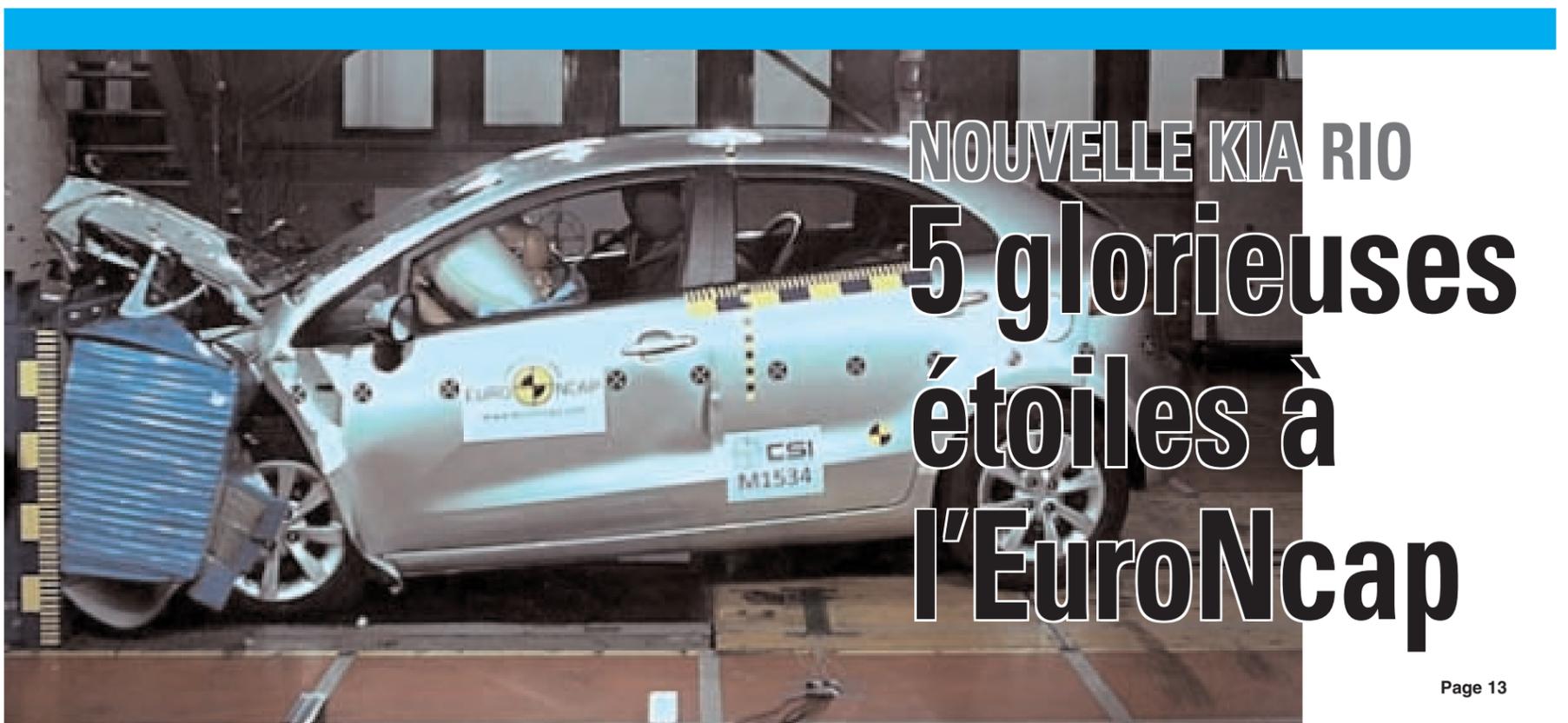


L'identité
en conjugaison
«confort»



RENAULT KANGOO ZE

Meilleur utilitaire de l'année 2012



NOUVELLE KIA RIO
5 glorieuses
étoiles à
l'EuroNcap

RENAULT KANGOO Z.E.

Meilleur utilitaire de l'année 2012

La fourgonnette 100% électrique de Renault vient de décrocher haut la main le titre de «International Van of the year 2012», en totalisant 104 points sur les 168 possibles. Les 22 journalistes européens formant le jury ont ainsi désigné, pour la première fois, un véhicule électrique (face à tous les autres prétendants thermiques) comme le meilleur VUL de l'année 2012.

Ainsi devant l'Iveco Daily, Fiat Ducato et VW Caddy, le Renault Kangoo dans sa version 100% électrique est désormais le VUL de l'année 2012, marquant, ainsi, l'entrée en force des VUL électriques dans l'arène de la concurrence commerciale mondiale.

Le trophée a été remis à Jean-Marie Hurtiger, directeur de la division du Véhicule utilitaire de Renault, durant la soirée d'ouverture de la 14e édition du salon International «Trailer» de Belgique.

Pieter Wieman, le président du jury a déclaré : «Avec Kangoo Z.E., Renault rend l'offre électrique accessible aux utilisateurs de fourgonnettes en Europe. Il apporte une contribution majeure à l'environnement, l'une des plus grandes problématiques actuelles dans le



transport routier de marchandises.»

Jean-Marie Hurtiger a déclaré : «Ce prix récompense le travail des femmes et des hommes de Renault qui se sont investis depuis plusieurs années dans le projet Kangoo Z.E., un des quatre véhicules électriques de Renault.

Tous les métiers de l'entreprise ont été impliqués dans cette aventure, que ce soit les bureaux d'étude, l'usine de Maubeuge, ou encore le commerce. Ils ont relevé ce défi de manière remarquable, en montrant détermination, créativité mais surtout un bel esprit d'équipe

qui porte maintenant ses fruits.»

Kangoo Z.E., un véhicule utilitaire Renault

Renault, numéro 1 du véhicule utilitaire en Europe depuis 1998, a élargi sa gamme de véhicules utilitaires avec Kangoo Z.E., la version électrique de Kangoo. C'est la 1re fourgonnette 100% électrique intégralement produite par un constructeur en usine. Grâce à l'implantation sous plancher de la batterie, Kangoo Z.E. conserve les mêmes capacités de chargement et les

mêmes dimensions que sa version thermique. Kangoo Z.E. se décline en 2 longueurs et 3 versions toutes fabriquées sur les chaînes de MCA Maubeuge en France sur la même ligne que Kangoo thermique. Il s'agit de Kangoo Z.E., Kangoo Maxi Z.E. 2 places, Kangoo Maxi Z.E. 5 places. Cette diversité permet de répondre à de multiples besoins des clients professionnels, avec un volume utile de 3 à 4,6 m³, et la possibilité de transport de marchandises et de personnes.

VENTES AUTOMOBILES DU MOIS D'OCTOBRE

La fulgurante ascension de Hyundai Motor Algérie



Les ventes de véhicules neufs du mois d'octobre 2011 sont dominées par la marque sud-coréenne Hyundai qui a détrôné toute la concurrence en commercialisant 5.492 véhicules devant Renault qui totalise 3.612 unités. Renault reste tout de même leader du marché avec 49.750 ventes.

Comparativement à l'année 2010, Hyundai Motor Algérie a progressé de 136% pour occuper en ce mois 20,1% de parts de marché. La marque au losange talonne HMA en commercialisant 3.612 véhicules, signant ainsi 25% de progression par rapport aux ventes d'octobre 2010.

Le top 3 du mois d'octobre est fermé par la marque américaine

Chevrolet qui a vendu 3.098 véhicules contre 1.225 à la même période de l'année passée, soit une évolution de 153%. La marque au lion, Peugeot, arrive en quatrième position avec 2.882 véhicules en progression de 46%. Enfin, Toyota arrive en cinquième position avec 2.316 ventes et une progression de 84% comparativement à octobre 2010. Globalement, malgré un mois d'octobre particulier, le marché automobile place toujours Renault Algérie à la position du leader en totalisant 49.750 ventes occupant ainsi 19,4% de parts de marché. Hyundai reste aussi à la place du dauphin avec 38 735 ventes et Peugeot Algérie ferme la marche du top 3 avec 28 198 unités commercialisées à fin octobre 2011.

EURONCAP

Les chinoises MG6 et Geely Emgrand EC7 décrochent 4 étoiles

La dernière session de tests de l'année chez l'organisme indépendant Euro NCAP annonce une belle percée des voitures chinoises avec un quatre étoiles pour les MG6 et Geely Emgrand EC7. Il est désormais évident que les voitures chinoises sont de plus en plus aux normes internationales, le dernier handicap pour certaines marques chinoises pour intégrer le marché européen est désormais dépassé. Ses résultats sont même comparables à certains modèles de renommée mondiale tel que la Renault Fluence, Fiat Panda ou Jaguar XF. Pour le secrétaire général de Euro NCAP Michel van Ratingen, «il est désormais clair que ces résultats marquent un tournant pour l'industrie automobile chinoise. C'est un signe clair que les constructeurs chinois tirent profit de leurs expériences récentes et investissent dans l'amélioration de la sécurité des véhicules. Je pense que ces derniers devront vite atteindre les cinq étoiles». Les deux voitures chinoises ont réalisé pas moins de 86% d'aides de sécurité, un succès en sachant que le Ranger Evoque et Mercedes Classe B ont affiché le même résultat, mais avec une étoile de plus. Il est à noter que 17 voitures ont subi le fameux test pour cette dernière session 2011.



Résultats des Tests :

- Chevrolet Malibu	/ 5 Etoiles
- Chevrolet Volt	/ 5 Etoiles
- Fiat Panda	/ 4 Etoiles
- Geely Emgrand EC7	/ 4 Etoiles
- Jaguar XF	/ 4 Etoiles
- Jeep Grand Cherokee	/ 4 Etoiles
- Kia Rio	/ 5 Etoiles
- Mercedes Classe B	/ 5 Etoiles
- Mercedes Classe C coupé	/ 5 Etoiles
- MG6	/ 4 Etoiles
- Range Rover Evoque	/ 5 Etoiles
- Renault Fluence ZE	/ 4 Etoiles
- Seat Mii	/ 5 Etoiles
- Skoda Citigo	/ 5 Etoiles
- Subaru XV	/ 5 Etoiles
- VW Beetle	/ 5 Etoiles
- VW UP	/ 5 Etoiles

IMPORTATIONS DE VÉHICULES EN ALGÉRIE Evolution de 9,76% durant le mois d'octobre



L'évolution des importations des biens de consommation non alimentaires a touché les parties et accessoires de véhicules automobiles (+14,59%) totalisant 27,41 millions usd. Les importations des véhicules de tourisme ont également connu une hausse de 9,76% durant la même période et par rapport au même mois de l'année dernière pour une valeur de 180 millions usd, a indiqué le Centre national des statistiques des douanes (CNIS).

NOUVELLE KIA RIO

5 glorieuses étoiles à l'EuroNcap

La berline compacte de Kia, la nouvelle Rio, vient de décrocher un excellent score aux tests de sécurité routière EuroNcap.

Les scores obtenus par la nouvelle Rio sont fort élogieux. Il n'y a qu'à voir les 92% pour la protection des adultes, 84% pour la protection des enfants et 86% pour l'assistance sécuritaire pour comprendre que la nouvelle Rio est une valeur sûre.

L'organisme EuroNcap a aussi retenu l'avantage de la présence de l'ESC comme option de base de la Rio dans tous les marchés européens.

Il y a lieu de signaler que les modèles Kia Rio commercialisés en



Europe offrent aux acquéreurs une série d'équipements de sécurité de

haute performance comme : Six airbags (frontaux, latéraux et rideaux), l'ESC, VSM (gestion de la stabilité du véhicule), HAC (Système de Contrôle du Freinage) afin d'éviter le retour en arrière dans une pente, et trois points d'ancrage pour les cinq occupants.

"Kia a été le premier constructeur coréen à atteindre le meilleur score EuroNcap avec la Kia cee'd en 2007, et ce dernier résultat démontre l'engagement de Kia dans la garantie de niveaux sécuritaires des plus performants et cela sur toute sa gamme de véhicules", a déclaré Mr Benny Oeyen, Directeur Marketing de Kia

Motors Europe. "La Rio a déjà suscité un grand intérêt aux acquéreurs grâce à ses spécifications de haut niveau, de faibles coûts d'exploitation et, avec les émissions de CO2 seulement de 85 g/km, leader dans le respect de l'environnement.

Nous espérons que cette approbation de la sécurité du véhicule renforcera encore son attrait pour les acheteurs européens", a conclut M. Oeyen.

Ainsi, la Kia Rio rejoint la Kia Venga, Soul, Cee'd, Sportage et Sorento dans la notation de cinq étoiles dans les résultats du crash test EuroNcap.



TOYOTA

Le constructeur japonais annonce la construction en Turquie d'une nouvelle berline

Le géant japonais de l'automobile Toyota a annoncé jeudi le lancement en Turquie d'une chaîne de production pour la fabrication d'une nouvelle berline de catégorie C qui arrivera sur les marchés d'ici deux ans, a indiqué l'agence de presse Anatolie.

"Dans le cadre de l'optimisation par Toyota de sa production en Europe et de sa stratégie de production locale de (véhicules de catégorie C), le nouveau modèle de berline dans cette catégorie sera fabriqué par Toyota Turquie et la production de la version avec hayon sera réalisée par l'usine de Toyota Angleterre, a déclaré Orhan, le P-DG de Toyota Turquie, cité par Anatolie.

Le nouveau modèle sera fabriqué dans l'usine de Toyota à Sakarya (nord-ouest) moyennant un investissement de 150 millions d'euros et l'embauche de 400 personnes, a indiqué le dirigeant.

Toyota Turquie emploie actuellement quelque 3.000 ouvriers et a une capacité de production de 150.000 unités par an. L'usine de Sakarya produit des modèles Auris et Verso pour des exportations vers plus de 30 pays, principalement en Europe, selon le site internet de l'entreprise.



INNOVATION AUTOMOBILE

Une voiture électrique conçue en Ouganda

La première voiture électrique africaine a été conçue en Ouganda par des étudiants de l'Université de Makerere. Baptisée KIIRA EV, cette voiture à deux places utilise des batteries au lithium spécialement conçues qui lui permettent de parcourir 80 kilomètres entre deux recharges alors que sa carrosserie est composée de fibre de verre renforcée par un treillis métallique. Le projet KIIRA est voisin de la Vision 200, une voiture conçue en 2008 par l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT) avec la participation d'étudiants de l'Université de Makerere. Inspiré par le premier projet, les étudiants et l'université ont décidé de lancer le projet KIIRA en 2009. Découvrant cette voiture électrique à l'Université nationale de Kampala, le président ougandais Yoweri Museveni a fait valoir que "l'absence de l'Afrique dans le paysage technologique des siècles écoulés avait entraîné pour ce continent l'esclavage, la colonisation et la marginalisation".



ESSAI DE LA NOUVELLE PEUGEOT 308 1.6 HDI DE 112CH FAP EURO V

L'identité en conjugaison «confort»

Peugeot 308 s'offre un restylage ponctué qui lui confère une allure jeune et dynamique. Ce coup de bistouri arrive après quatre ans de loyaux et bons services, une réponse du Lion à l'offensive des concurrents, notamment avec l'arrivée de la Clio 3e génération, de la nouvelle Citroën C4, la Volkswagen Golf 6 et la nouvelle Ford Focus. La réponse de Peugeot s'est faite, donc, en mettant sur le marché une voiture d'une silhouette plus équilibrée et harmonisée avec un renforcement de ses attributs qualitatifs.

C'est sur les routes de l'Algérois que nous avons essayé la 308 sous sa nouvelle robe. Plus compact et statuaire mais moins agressive, la nou-



compléter la métamorphose de ses derniers tel effectués sur la face avant et sur les autres composants de la voiture. On distingue, par ailleurs, la présence de série du bouclier arrière avec de faux airs d'extracteur et un pare-choc plus dynamique et la présence d'une baguette en chrome satinée soulignant clairement la ligne de style et l'arrête horizontale du Hayon.

Un habitacle sobre et accueillant

L'intérieur est presque identique à l'ancienne mouture avec néanmoins l'adop-

tion souple et une poignée de vitesse à portée de mains ; elle procure une fluidité aux passages des rapports. Le freinage est irréprochable et l'aide au freinage «AFU» qui équipe la voiture affiche présent dès que le besoin se fait ressentir.

Le train arrière nous a séduit en affichant une bonne stabilité sur tout type de route, tandis que le train avant est très vivace et très précis, chose qui nous a procuré une tenue de route irréprochable même dans les virages serrés, ceci est accentué par la présence d'une direction plus précise que sur la précédente 308. Le comportement routier en général était parfait ceci en grande partie grâce à un châssis très dynamique, une réputation bien propre à Peugeot.

La finition Allure de la Peugeot 308 qu'on a pu essayer est proposée dans les show-rooms de Peugeot Algérie au prix de 2.009.000 dinars TTC avec une liste d'équipements exhaustives dans laquelle ont trouvé : ABS, AFU, Airbag conducteur et passager, anti-démarrage électronique, lève-vitres avant électriques, alarme d'oubli d'extinction des feux et clé, climatisation manuelle, ordinateur de bord et indicateur de maintenance, rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants, enjoliveur de roue 15", allumage automatique des feux de détresse, airbags latéraux, DRL (Day Running light), feux diurnes à LED, projecteurs antibrouillard, jantes en alliage léger, climatisation automatique bizona + accoudoir central, pack visibilité, lève-vitre arrière électrique, siège passager réglable en hauteur et volant 3 branches en cuir, airbags rideaux, aide au parking avant et arrière, toit cielo panoramique, rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement et un régulateur limiteur de vitesse. Le segment des compacts a fortement évolué ces dernières années avec des voitures plus design, économiques et plus technologiques pourvues d'un panel d'équipements et d'éléments de haute facture. Peugeot n'est pas en reste et n'a pas trop attendu pour mettre en scelle sa nouvelle 308 qui bénéficie donc d'un restylage profond notamment sur la face avant. Si la Peugeot 308 est une voiture bien née, la version restylée confirme les solides gênes du Lion et laisse croire que l'avenir lui sera radieux.

Une conduite agréable et précise avec un moteur plus technologique

Pour notre essai, nous avons roulé à bord de la 308 diesel équipée du nouveau moteur 1.6 HDI FAP Euro V déployant 112 ch (2 ch de plus par rapport au 110 ch déjà commercialisé par Peugeot) pour un couple maxi affiché à 260 Nm couplé à une boîte manuelle à cinq rapports, qui s'est avéré généreux lors de nos accélérations, qui affiche une consommation moyenne de carburant de seulement 4.5l/100km et bien silencieux... un réel plaisir de conduite.

Il est utile de signaler que le démarrage du moteur est rapide et aucune vibration n'est ressentie à la coupure du moteur. A basse vitesse, le confort est un peu ferme mais au fil du temps et des kilomètres parcourus, le sentiment laisse place à un plaisir de conduite remarquable, avec une manipu-



velle Peugeot 308 laisse apparaître clairement les nouvelles lignes adoptées par le nouveau code stylistique de la marque.

Une face avant identitaire

Le raffinement le plus frappant dans la 308 apparaît sur la face avant avec son look moderne et plus épuré mais moins agressif, un peu comme la luxueuse 508. La calandre flottante propre à Peugeot est mise en valeur, de nouveaux projecteurs xénon finement redessinés s'offrent au plaisir des yeux avec de légers reflets bleus. Une paire de feux à LED visibles (de jour comme de nuit) sous forme d'un boomerang est placée aux extrémités des antibrouillard ; elle procure une vue futuriste de la 308.

Le capot est toujours aussi plongeant avec un nez raccourci pour équilibrer le profil, centré du nouveau logo de la marque au Lion posé sur un fond noir brillant entouré d'une ligne de chrome. Le bandeau central de protection a également été aminci pour un maximum de raffinement.

L'arrière du véhicule, en revanche, ne connaît pas de profond changement, d'ailleurs dommage on aurait aimé voir de nouveaux feux pour

tion de chrome sur certaines parties de l'habitacle. Il faut dire que l'habitacle de la 308 était déjà d'une bonne facture, il profite d'une finition améliorée avec une qualité perçue au design soigné. Les finitions sont toutes aussi de qualité avec une planche de bord bien taillée agréable au toucher, les sièges sont bien enveloppants, avec une découpe parfaite qui nous procure une belle assise pour une conduite t r è s



JOURNÉES INTERNATIONALES DU FILM ENGAGÉ À LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Dix-huit œuvres contre l'oppression et l'injustice

18 films algériens et étrangers engagés au programme Les journées du film engagé proposent au programme pas moins de dix-huit (18) films autant algériens qu'étrangers. Les films inscrits au programme seront projetés à la cinémathèque Mohamed-Zinet d'Alger.

PAR DJAMEL BOUKERMA

A l'occasion du Festival international du cinéma d'Alger qui s'ouvre aujourd'hui 29 et se clôturera le 5 décembre prochain, une conférence de presse a été animée, avant-hier dimanche, à la Cinémathèque d'Alger, par Ahmed Bedjaoui et Zahia Yahia la commissaire du festival. Selon les intervenants le festival présentera dix-huit (18) films algériens et étrangers. Pour précision cette édition est réservée au film engagé.

Au cours de cette conférence de presse, les organisateurs ont mis l'exergue sur la qualité de ce festival, expliquant en parallèle que cette manifestation représente en réalité «les journées internationales du cinéma d'Alger et non un festival». À ce titre, explique-t-il «Notre ambition est l'institutionnalisation de cette manifestation afin de lui donner le statut de festival international du cinéma et non point simplement celui de journées internationales du cinéma d'Alger». Les organisateurs mettront l'accent sur le fait que cette manifestation demeure «très modeste en termes de moyens, d'ailleurs il a fallu faire appel à l'aide des étudiants et de bénévoles pour l'organisation». Pourtant ce festival (ou ces journées du cinéma) voit plutôt grand puisqu'il propose au programme pas moins de dix-huit (18) films autant algériens qu'étrangers. Les films inscrits au programme de ces journées internationales du film engagé seront projetés à la cinémathèque



Mohamed-Zinet d'Alger.

«Le film engagé est celui qui aborde des thèmes proprement humains, dont les problèmes politiques, sociaux comme le sida, la pauvreté, les droits de l'Homme, et traite des cas d'injustice à travers le monde» a expliqué Zahia Yahia, commissaire du festival. L'ouverture de ces journées du film engagé aura lieu aujourd'hui à 19h à la Cinémathèque d'Alger. Cette inauguration sera ponctuée par la projection du film *de Gaulle et la bombe* du réalisateur algérien Larbi Benchiha. La projection du film sera suivie d'un débat ouvert au public afin de mieux comprendre les thématiques du film. Les projections des films sont programmées, généralement, à partir de 15 h à raison de trois films par jour. La deuxième journée sera une occasion donnée aux fans au grand réalisateur américain, Oliver Stone, de visionner un de ces films, *Commandante*, dédié au Che. Il est également prévu un large débat sur la visite à Alger- et l'œuvre de ce réalisateur. *South of the border*, le documentaire de ce cinéaste américain, diffusé la semaine passée au cours de l'hommage rendu à ce

dernier, sera une occasion pour ceux qui n'ont pas encore visionné ce documentaire de le voir jeudi 1er décembre à 17h. Le réalisateur Philippe Diaz donne également rendez-vous aux cinéphiles avec la projection de son film *La fin de la pauvreté*. Il est aussi prévu la projection d'un film engagé du cinéma palestinien au féminin, l'objectif de film est de démontrer les agressions que subissent les femmes palestiniennes, et les répressions de l'occupant israélien. Les films engagés dans ces journées internationales du cinéma d'Alger se veulent un appel à la fin de la misère, de l'oppression et des injustices sous toutes leurs formes. Dans ce cadre, le réalisateur Jacques Sarasin présentera son film *Ecuador* vendredi à 19h, *Numibia* du réalisateur

Charles Burnett samedi, ainsi que *Territoire perdu* de Pierre Yves. Ces journées internationales du cinéma engagé permettront aux réalisateurs algériens de mieux maîtriser le film engagé et offrir au public et aux journalistes des films inédits. La journée de clôture officielle de ces journées internationales du cinéma engagé se tiendra lundi 5 décembre, avec la projection du film *Poussière de vie*, du réalisateur algérien Rachid Bouchareb.

Les organisateurs comptent organiser, l'année prochaine, un grand festival qui coïncidera avec la célébration du cinquantième anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie. Cette future manifestation, affirment les organisateurs, sera une occasion donnée aux réalisateurs de participer en masse avec des réalisations algériennes ayant trait à la Guerre d'Algérie. Cela n'empêche que les organisateurs réitèrent leur appel pour l'institutionnalisation de cette manifestation en festival international du cinéma d'Alger. Il reste à espérer que leur appel sera entendu.

D. B.

5^E ÉDITION DU FESTIVAL «ANNABA-CINÉMA»

Le septième art à l'honneur

PAR LOTFI SID

A l'occasion de l'ouverture de la 5e édition du festival «Annaba-Cinéma», la ville d'Annaba donnera, aujourd'hui, le coup d'envoi de la projection d'une quinzaine de films et de documentaires traitant de divers thèmes en rapport avec la société, ont indiqué les organisateurs.

A cette occasion, maints films seront à l'honneur, en l'occurrence, *Ourouk Nahlam* de Benziane Moussa, d'Oran, *Li kouli Chai'in tamane* de Azzoun Lotfi de Annaba et *Akhar El Madaafan* de Mahdaoui Karibi de Chlef. En sus de ces films, plusieurs documentaires seront également projetés, à savoir *Le phénomène de la remontée des eaux* de Taleb Ali de Tindouf et *Tourath Bladi* de Fethi barrid d'Ouargla. A ce titre, la direction de la Culture organisera des débats autour des films projetés en présence des réalisateurs qui auront également l'opportunité de faire le point sur la situation du cinéma en



Algérie et des contraintes auxquelles ils sont confrontés, selon la même source.

Cette manifestation culturelle, au cours de laquelle un hommage sera rendu à des artistes reconnus comme Salah Ougrout, Hakim Dekkar et Abdenour Zahzah, en reconnaissance à leur contribution à la promotion de la culture, abritera également des spectacles de marionnettes programmés à l'attention des enfants.

L. S.

PREMIÈRE ÉDITION MODEL MOOD 2011 À ALGER

L'agence L'iris Events organise, un concours de beauté Mode

L'agence L'iris Events organise, un concours de beauté Mode ouvert à tout homme et femme correspondant aux critères de recherches bien définis, à savoir : (Filles : 18-23ans, taille min 1m70 / 36-38, Garçons : 18-25ans, taille min 1m80) et souhaitant développer une carrière dans le domaine de la mode et du mannequinat. Le concours de beauté « Model Mood » pour sa première édition, se fera au niveau de la Wilaya d'Alger, mais par la suite, ce dernier se développera pour de nouvelles éditions au niveau d'autres wilaya. L'équipe se déplacera notamment sur les Villes d'Oran, Bejaia et Annaba, suite à l'élection des Miss and Mister de chaque région, une finale se tiendra dans la capitale (Alger) Suite à une présélection faite par 05 professionnels, 15 Finalistes seront retenus et auront peut-être la chance de défiler lors de la grande finale VIP du concours (10 Femmes et 05 Hommes). Les principaux décideurs du domaine de la mode et de la beauté agences de mannequinat ainsi que différentes marques et organes médiatiques seront présents dans l'un des endroits les plus prestigieux d'Alger où se déroulera cet événement. Les grands gagnants qui représenteront au mieux la beauté algérienne au niveau national et international, décrocheront un contrat de mannequinat avec l'agence L'iris Events et différents cadeaux et prix seront à la clé en partenariat notamment avec Oriflame et Timboo Voyages mais aussi WAW Magazine et Eagle Eye Photographers.....Tous les inscrits au concours devront garder leurs bulletins d'inscription, ces derniers seront leurs tickets d'entrée à notre grande soirée de finale défilé de mode, lors de laquelle les 15 Finalistes défileront en :

- Défilé haute couture : Amor Nouvelle collection 2012
- Défilé Moderne : Outsiders.

En partenariat avec Vince Camuto et le Club de coiffure professionnelle.

Présentation d'agence

« L'iris Events and Communication » : Née d'une passion et d'une expertise dans la communication et l'événementiel ; L'iris Events and Communication est toujours à l'affût des nouvelles tendances. L'iris Events and Communication est une agence d'événementiel et de communication, spécialisée en Fashion Marketing, dans le domaine de la mode, de la beauté, de l'art, du style et du glamour... L'iris Events and Communication a pour vocation la définition; la mise en place et l'exécution de prestations et d'événements mémorables et uniques. L'agence met à disposition les compétences d'une équipe jeune et dynamique, dévouée mais surtout passionnée !!!! Faisant du Fashion Marketing l'axe principal de son développement, elle offre sa vision moderne, limpide et objective de la mode.

BISKRA, SALON DE LA PHOTOGRAPHIE Affluence record de visiteurs

Le salon de la photographie, ouvert dimanche dernier à la maison de la culture Ahmed-Redha-Houhou de Biskra, a attiré un nombre important de visiteurs, a-t-on constaté.

Placée sous le thème "La photographie, visions et communication", cette manifestation est initiée conjointement par la direction et la maison de la culture. Elle permet au public d'admirer un important assortiment d'œuvres de photographes venus de 18 wilayas du pays. Les photos exposées donnent à découvrir les sites naturels et les paysages les plus féériques de chaque région ainsi que les traditions vestimentaires, artisanales et culinaires de leurs populations. Khaled Chenna, un photographe



amateur de la wilaya des Zibans, a estimé que le nombre important de visiteurs à cette exposition "démontre l'effet et le pouvoir communicatif de la photographie". Cette manifestation de trois jours donnera lieu à une visite guidée au "village rouge" d'El Kantara et sera clôturée par une cérémonie en l'honneur des artistes participants.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



VENGEANCE

Guet-apens matinal (1re partie)

Un dicton, bien de chez nous, dit qu' «il vaut mieux avoir un lion pour ennemi plutôt qu'un chien». Pourquoi ? Pour la bonne et simple raison qu'avec un lion on ne se bat qu'une seule fois.

PAR KAMEL AZIOUALI

Quelle que soit l'issue du combat, il vous laissera tranquille pour le restant de vos jours. C'est du moins ce que disaient les Anciens lorsque le lion faisait partie de la faune du pays. Le chien en revanche est comme une punaise. Vous avez beau le chasser, il revient toujours à la charge comme s'il n'avait que vous comme préoccupation majeure.

Hakim, la quarantaine largement entamée, avait cet après-midi prévu de sortir avec sa femme et leur gosse de huit ans pour effectuer quelques achats. Il trouva au milieu du parking, où il avait l'habitude de garer sa voiture, une bande de jeunes qui n'étaient pas du quartier. Il allait leur demander ce qu'ils faisaient là quand il se ravisa parce qu'il avait reconnu parmi eux Messi, un jeune du quartier ainsi surnommé parce qu'il jouait bien au football, parait-il.

Il lui dit sur un ton ferme mais qui n'avait rien d'hostile :

- Hé ! Messi... Il n'y a pas un autre endroit meilleur que celui-ci pour toi et tes amis ?

- Où veux-tu que nous allions, aâmi Hakim ? Il n'y a que ce parking de libre...

- Mais ce parking n'est pas libre ! Il y a nos voitures... Et moi personnellement je ne suis jamais tranquille quand il y a des inconnus près de ma voiture.

- Ce ne sont pas des inconnus... ce sont des copains...

- Ce sont « tes » copains, Messi !

Les jeunes gens, qui devaient avoir entre 15 et 18 ans, se sentirent vexés et s'en allè-



rent en marmonnant. L'un d'eux se retourna et lança avec dépit à Hakim : «*Nous ne sommes pas des voleurs, aammou !*»

Hakim et sa petite famille montèrent dans la voiture et s'en allèrent.

Le soir, Hakim sortit les ordures ménagères et fut tout étonné de se voir apostrophé vertement par un jeune homme qu'il n'était pas certain d'avoir déjà vu.

- Ah ! Te voilà enfin, c'est toi que je cherchais, j'aurais dû m'en douter ! On ne trouve les ordures que là où il y en a déjà.

A la faveur de la lumière jaunâtre d'un des réverbères de la cité, Hakim s'aperçut que le jeune homme ne lui était pas tout à fait inconnu. Il devait habiter les environs.

- C'est à moi que tu as parlé ainsi, jeune homme ?

- Oui.

- Mais que t'ai-je fait pour mériter autant de mépris ?

- A moi, tu n'as rien fait et tu ne peux rien faire... Je viens te voir au sujet de mon frère que tu as insulté !

- Moi, j'ai insulté ton frère ?

- Oui, Messi est mon jeune frère.

- Ah ! Tu es le frère aîné de Messi...

Maintenant que tu me le dis, je constate qu'effectivement vous vous ressemblez... Cela dit, je ne lui ai pas manqué de respect. Je lui ai juste fait comprendre qu'il ne fallait pas ramener ici les jeunes des autres quartiers... Cela pourrait leur donner de vilaines idées...

- Ah ! Tu confirmes donc ce que Messi m'a dit ? Tu les as traités de voleurs, lui et ses amis. Mon frère n'est pas un voleur. C'est toi qui es un voleur !

- Hé ! Attends qu'est-ce qui te prend ? Pourquoi toute cette agressivité alors qu'il n'y a rien...

- Si, il y a quelque chose ! Tu as traité mon frère de voleur...

- Oh ! mais je ne l'ai pas traité de voleur... Au contraire... je l'aime bien ce petit... surtout avec son surnom de Messi qui lui va si bien !

- N'essaie pas de m'amadouer !

- Mais je n'essaie pas de t'amadouer...

- De toutes les manières, ça ne marche pas avec moi... Bon, assez parlé... Si tu es un homme, défends-toi !

- Que je me défende ? Tu veux que nous nous battions alors que je suis ton aîné de plus de vingt ans ?

K. A. (à suivre..)

AGRESSION D'UN MÉDECIN

Un nez à... problèmes !

La médecine est devenue un métier à risque. Ce qui s'est passé il y a quelques jours dans un dispensaire de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, vient de nous le rappeler, au cas où nous l'aurions oublié.

Nabila, une médecin d'une trentaine d'années environ, avait passé une journée plutôt paisible ce jour-là et elle ne manqua pas de le faire remarquer à l'infirmière qui travaillait avec elle. Et celle-ci avec une pointe d'humour lui reprocha de pavoiser alors que la journée n'était pas encore terminée.

- Ah ! Docteur ! On voit bien que vous ne connaissez pas ce vieux dicton de grand-mère qui recommande de ne pousser de youyou qu'une fois arrivé à la maison de la mariée.

- Oh ! Saïda... Pourquoi me fais-tu peur ? Il est bientôt 16h. Plus qu'une heure et je cède cette salle de soins à un autre médecin. Que veux-tu qu'il nous arrive ? C'est hier que nous avons souffert.

- Ah ! Oui, ne m'en parlez pas. Dès 9h la salle d'attente était déjà pleine à craquer. Et il n'y avait que des cas urgents.

- Oh ! Mon Dieu ! Quand je me rappelle cette journée... Vous vous rappelez docteur de cette grosse femme que nous avions du mal à installer sur la table des consultations ?

- Oh ! Quel cauchemar... Enfin, plus qu'une heure à tirer et je rentre ! J'espère que le médecin qui me remplacera aura autant de chance que moi.

Nabila se saisit de sa montre qu'elle avait déposée sur la petite table blanche qui faisait office de bureau et avant même qu'elle n'ait eu le temps de voir l'heure qu'indiquaient ses aiguilles, son infirmière lui annonça l'arrivée d'une patiente.

- Ce n'est pas la vieille femme d'hier, au moins ?

- Non. Il s'agit d'une jeune femme, 25 à 30 ans.

- Ouf ! Dis-lui d'entrer.

Nabila avait pris l'habitude de bien regarder les patients dans l'espoir de déceler ce dont elles souffraient avant même qu'elles ne le lui disent. Une sorte d'épreuve à la limite du jeu qu'elle s'était imposé pour atténuer la monotonie de ses journées de travail. C'était aussi une manière d'affiner son sens de l'observation.

Mais curieusement, elle n'avait rien décelé sur le visage de la jeune fille qui venait d'entrer et qui avait l'air d'être en pleine forme.

- Bonjour docteur, je viens vous voir pour... pour... Euh... vous ne voyez pas pourquoi je suis venue ?

- Euh... non...

- C'est pourtant très visible.

- Je regrette mais je n'ai remarqué d'anormal en vous.

- Ce que j'ai saute aux yeux pourtant... Il est visible pour le commun des mortels et vous, vous n'arrivez pas à le remarquer ?

- Je regrette, madame mais moi je vous trouve en bonne santé... et première vue bien sûr...

- C'est mon nez !

- Pardon ? Votre nez ? Vous êtes grippée et vous avez le nez bouché ?

- Non. Mais enfin, vous voyez bien que mon nez est tordu.....

- Ah ! Bon ? Votre nez est tordu ? Vous avez eu un accident ?

- Non, je n'ai pas eu d'accident. Je suis née ainsi. Avant, quand j'étais jeune, il ne me gênait pas parce que je ne lui prêtai aucune attention. Mais maintenant je découvre qu'il

me gêne et je ne le supporte plus.

- Hum... je vois... Ce qu'il vous faut c'est un spécialiste en chirurgie esthétique... Si vous voulez je peux vous donner l'adresse de l'un d'entre eux.

- Mais pourquoi m'envoyer chez un spécialiste ? Il faut un spécialiste pour redresser un malheureux nez ?

- Redresser un nez n'est pas une simple affaire comme vous avez l'air de le penser...

La patiente devint soudain agressive.

- La vérité est que vous êtes pressée de vous en aller ! C'est votre amoureux qui vous attend ? Vous êtes si pressée que vous n'avez même pas le temps de redresser un nez ! Honte à vous ! Vous êtes la honte du corps médical.

Nabila allait lui répondre et lui expliquer qu'elle était vraiment à côté de la plaque mais l'autre ne lui en laissa pas le temps : elle la gifla, la tira par les cheveux et déversa sur elle tout un flot d'insultes et d'obscénités.

La pauvre Nabila avait été si surprise par l'agression qu'elle n'avait pas pensé à se défendre. Et du reste qu'aurait-elle pu faire face à une patiente en furie convaincue dur comme fer qu'on avait une dent contre son... nez !

Le personnel de la polyclinique parvint à libérer la malheureuse femme qui déposa plainte contre la patiente dès qu'elle eut retrouvé ses esprits.

La jeune fille âgée de 28 ans, s'est retrouvée la semaine dernière au tribunal de Koléa où une peine de trois ans de prison ferme a été requise contre elle. Elle devra également s'acquitter de la somme de 20 millions de centimes pour dédommager sa victime.

K. A.

Angelina Jolie : «Je ne serai jamais aussi bien que ma propre mère !»

Angelina Jolie est une mère dévouée de six enfants, mais l'actrice de 36 ans vient de révéler qu'en comparaison avec sa propre mère Marcheline Bertrand, décédée en 2007, elle faisait pâle figure ! "Ma mère était une mère à temps plein. Elle ne se préoccupait pas de sa propre carrière, de sa propre vie, de sa propre expérience", a expliqué Angelina à 60 Minutes, ce dimanche 27 novembre. "Elle a tout fait pour ses enfants".

La star qui est également réalisatrice a eu trois enfants biologiques avec son compagnon Brad Pitt : Shiloh, 5 ans, et les jumeaux Knox et Vivienne, 3 ans. Le couple a également trois enfants adoptifs : Maddox, 10 ans, Pax, 8 ans, et Zahara, 6 ans.

"Je ne serai jamais une aussi bonne mère, que celle qu'elle a été. Je vais essayer de mon mieux, mais je ne pense pas que je le serais un jour", a confié miss Jolie, avant de rajouter : "Elle a été la femme la plus généreuse et aimante". "Elle est mieux que moi".

Angelina Jolie a admis que parler de sa mère est son "point faible", mais elle est reconnaissante pour les leçons que Marcheline Bertrand lui a enseigné sur la maternité. Elle espère aussi que sa mère serait fière de son premier long métrage, *In the Land of Blood and Honey*, qui sortira le 23 décembre prochain.



1932 LE

LE CARNET
DU MIDI

BULLDOZER

Jacques Chirac, né ce jour dans le 5e arrondissement de Paris, est un haut fonctionnaire et un homme d'État français. Fondateur de deux partis politiques classés à droite de l'échiquier politique, le Rassemblement pour la République (RPR) en 1976 et l'Union pour un mouvement populaire (UMP) en 2002, il a également été député de la troisième circonscription de la Corrèze à plusieurs reprises, puis maire de Paris entre 1977 et 1995. Il est nommé Premier ministre par les présidents Valéry Giscard d'Estaing (1974 - 1976) et François Mitterrand (1986 - 1988) devenant le seul homme politique à avoir été nommé deux fois Premier ministre sous la Ve République, et le premier lors d'une cohabitation. Il est le 22e président de la République française, ayant exercé deux mandats du 17 mai 1995 au 16 mai 2007, période incluant la troisième cohabitation avec Lionel Jospin entre 1997 et 2002. Il siège aujourd'hui au Conseil constitutionnel, dont il est membre de droit en tant qu'ancien Président de la République. Après son baccalauréat, obtenu en 1950 en section « mathématiques élémentaires » avec mention « assez bien », il fait une campagne de trois mois comme matelot sur un navire. Le 16 mars 1956, il épouse Bernadette Chodron de Courcel, malgré les réticences de la famille de celle-ci vis-à-vis d'un jeune homme issu d'un milieu différent. Il intègre, en septembre 1951, l'Institut d'études politiques de Paris. Durant cette période, brièvement, il milite dans la mouvance du Parti communiste avec, notamment, le futur éditeur Christian Bourgois. Il vend *L'Humanité* rue de Vaugirard, et participe au moins à une réunion de cellule communiste, comme il l'a raconté. Il signe en 1950 l'Appel de Stockholm, contre l'armement nucléaire, d'inspiration communiste. Cela lui vaut d'être interrogé lorsqu'il demande son premier visa pour les États-Unis. Le 25 mars 1977, il devient le premier maire de Paris depuis Jules Ferry. Le poste qu'il obtient, nouvellement créé, est très important : quinze milliards de francs de budget, 40.000 fonctionnaires. C'est un contre-pouvoir important mais aussi et surtout un excellent tremplin électoral. Il prendra ses fonctions de président de la République le 17 mai 1995. Il est réélu



en 2002 face à Lionel Jospin, candidat socialiste malheureux. Le 16 mai 2007, Jacques Chirac quitte le palais de l'Élysée pour un appartement quai Voltaire à Paris, prêté par la famille de l'ancien Premier ministre libanais Rafiq Hariri, assassiné dans un attentat à Beyrouth en février 2005.

1981 ACTRICE MALGRÉ ELLE

Natalie Wood, née Natalia Nikolaevna Zakharenko, aussi connue sous le



nom de Natasha Gurdin, est une actrice américaine, née le 20 juillet 1938 à San Francisco (Californie) et morte le 29 novembre 1981 près de l'île Santa Catalina (Californie). Fille d'une danseuse et d'un directeur de cinéma, tous deux émigrants russes, Natalie Wood commence précocement une intense carrière d'actrice dans des rôles de petites filles, puis d'adolescentes, sa mère l'ayant forcée à faire cette carrière. Pour les scènes de larmes, la maman de Natalie allait jusqu'à arracher les ailes d'un papillon pour faire pleurer sa fille et que les réalisateurs en soient contents. Un jour, sur un tournage, elle se casse le poignet. Sa mère, effrayée à l'idée que le réalisateur la renvoie à cause de cet accident, ne le dit pas et oblige Natalie à continuer le tournage sans la soigner. Elle fait ses débuts au cinéma en 1943 et connaît ses premiers succès en tant qu'actrice-enfant. Les récompenses de début de carrière l'aident à accomplir la transition vers l'incroyable actrice adulte qu'elle sera, avec notamment une deuxième nomination aux Oscars. Elle tourne dans la comédie musicale *West Side Story*. Sa carrière se poursuit le long des années 1960. À partir de ce moment-là, elle diminue la fréquence de ses prestations pour fonder une famille. Elle épouse l'acteur Robert Wagner, divorce en 1961 puis se remarie avec lui dix ans plus tard. Elle a deux filles : Courtney Wagner et l'actrice Natasha Gregson Wagner. Cette dernière, née de l'union avec le producteur anglais Richard Gregson, est adoptée par Robert Wagner après leur mariage. Sa carrière prend fin dramatiquement ce jour quand elle est retrouvée noyée près de l'île californienne de Santa Catalina, où elle passait Thanksgiving. Les circonstances de sa mort demeurent floues. L'actrice fut retrouvée noyée à deux kilomètres du bateau, en chemise de nuit et chaussettes. Officiellement, sa mort fut considérée comme noyade accidentelle, et cela malgré le fait que l'autopsie constata de nombreuses contusions.



1986 LE PRÉFÉRÉ DE HITCHCOCK

Archibald Alexander Leach, plus connu sous son pseudonyme de Cary Grant, né en 1904 à Bristol (Angleterre), est un acteur américain d'origine britannique. Il a été naturalisé citoyen des États-Unis le 26 juin 1942. Après une adolescence troublée, il devient chanteur dans les comédies musicales de Broadway à New

York. Charmant mais peu stable, il a été marié cinq fois. Il tournera dans plusieurs films d'Alfred Hitchcock qui, bien connu pour ne pas aimer les acteurs, dira de lui « qu'il était le seul acteur qu'il ait jamais aimé de toute sa vie ». Grant était perçu comme un électron libre du fait qu'il était le premier acteur "indépendant", à contre-courant du vieux système des studios, qui décidaient des évolutions de leurs acteurs. Il put ainsi avoir le contrôle de chaque aspect de sa carrière. Il décidait quels films tourner

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1907 Florence Nightingale est la première femme à recevoir l'ordre du mérite

Florence Nightingale s'est distinguée cinquante années auparavant durant la guerre de Crimée en imposant dans les hôpitaux de campagne des mesures d'hygiène très strictes ainsi que de la nourriture saine. Elle demanda que les infirmières soient formées et crée pour cela une école en Grande-Bretagne : ce sont les prémices du métier d'infirmière. En 1883, Florence Nightingale fut décorée de la Royal Red Cross par la Reine Victoria.

1922 La tombe de Toutânkhamon ouverte au public



Howard Carter, qui a découvert la tombe de Toutânkhamon le 04 novembre 1922, permet au public journalistes et photographes de la visiter.

1943 Création des Forces françaises de l'intérieur

Forces françaises de l'intérieur (FFI) est le nom donné en 1944 à l'ensemble des groupements militaires clandestins qui s'étaient constitués dans la France occupée (Armée secrète, Organisation de résistance de l'armée, Francs-tireurs et partisans, etc.). Les FFI, placées en mars 1944 sous le commandement du général Koenig, jouèrent un rôle non négligeable dans la préparation du débarquement de juin 1944 et dans la libération du territoire français.

1945 Création de la République fédérale socialiste de Yougoslavie

Création de la République fédérale socialiste de Yougoslavie par le chef communiste croate Josip Broz dit Tito. Il y régna jusqu'à sa mort le 4 mai 1980. La

République populaire fédérative de Yougoslavie composée de six républiques : la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie. Elle prit fin en 1991 avec la sécession de la Slovénie et de la Croatie, suivies des déclarations de indépendance de la Macédoine et de la Herzégovine. La Serbie et le Monténégro ont clamé la troisième Yougoslavie : la République de Yougoslavie, qui correspond essentiellement au régime de Slobodan Milosevic (1992-2000).

1947 L'ONU scinde la Palestine

L'Assemblée générale de l'ONU réunie à New York prend la décision de partager la Palestine en deux États : un État arabe et un État juif. L'administration britannique de Jérusalem relèvera de l'organisation internationale. Le Conseil de la Ligue arabe s'oppose à cette décision. Les affrontements commencent entre les Arabes et les Juifs. Le nouvel État d'Israël naîtra le 14 mai 1948. Dès ses premiers jours, il sera envahi par les forces armées de la Jordanie, l'Irak, la Syrie et le Liban.

2000 Victoire de Jean-Bertrand Aristide

La victoire de Jean-Bertrand Aristide à la présidence de la République haïtienne est officialisée 10 ans après sa démission. Aristide, 47 ans, déjà président de 1991 à 1996, est élu avec 91,69% des voix.

2002 La tour Eiffel accueille son dix millionième visiteur



Il aura fallu 94 ans pour attirer 100 millions de visiteurs à la tour Eiffel mais seulement 20 ans pour doubler ce chiffre. Inaugurée il y a 110 ans, le monument conçu par Gustave Eiffel se prépare à de grands changements. On s'apprête à creuser sous les quatre piliers pour installer des musées, des boutiques et une salle de cong

DOMICILIATION DES DERBYS CRB-MCA au 5-Juillet, USMA-NAHD à Rouiba

Les deux derbies algérois, CR Belouizdad-MC Alger et USM Alger-NA Hussein Dey, comptant pour la 12e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, seront domiciliés respectivement aux stades du 5-Juillet et de Rouiba, rapporte la Ligue de football professionnel (LFP), lundi, sur son site.

Le match USMA-NAHD se jouera le vendredi, alors que CRB-MCA aura lieu le lendemain, précise la LFP. "Vu le caractère de ces deux matches, ils ne se joueront pas durant la même journée, en raison notamment du dispositif sécuritaire important que nécessite chacun de ces deux rendez-vous", a affirmé dimanche à l'APS le président de la LFP, M. Mahfoud Kerbadj. Les responsables de l'USMA ont émis le vœu de jouer au stade de Tchaker de Blida. La question sera tranchée dans les prochaines heures, ajoute la LFP.

La domiciliation des deux confrontations a été décidée lors d'un tirage au sort organisé au siège de la Ligue sous la présidence de Mahfoud Kerbadj, en présence de dirigeants des deux clubs qui reçoivent, en l'occurrence le CRB et l'USMA. "La LFP a eu recours à ce procédé pour éviter toute équivoque", explique l'instance dirigeante du football national, rappelant "que le terrain du 5-Juillet n'est plus en mesure d'accueillir plus d'un match par semaine, en raison de la détérioration de sa pelouse".

ESPAGNE

Yebda remis en confiance

Le milieu international algérien du FC



Grenade (Div. 1 espagnole de football), Hassan Yebda, a enchaîné dimanche soir son troisième match de rang dans le onze titulaire, lors de la victoire en déplacement face à l'Athletico Bilbao (1-0), pour le compte de la 13e journée du championnat, regagnant ainsi la confiance de son entraîneur Fabri Gonzalez. Auteur d'une belle prestation dans son rôle de milieu récupérateur-relanceur, l'ancien joueur de Benfica Lisbonne (Div. 1 portugaise), a su tirer son épingle du jeu lors de ce match.

L'auteur de l'unique but de la victoire, la 3e depuis le début de la saison pour le nouveau promu en Liga, a été Iniago Lopez (32e), qui permet ainsi à son équipe de quitter la zone des relégables. Le FC Grenade, qui pointe désormais à la 16e place avec 12 points, doit encore terminer, à huis clos, son match face au Real Majorque, interrompu dimanche dernier à la 60e minute de jeu, après que l'arbitre de touche ait reçu un projectile (parapluie) venu des tribunes en plein visage. Hassan Yebda avait rejoint le FC Grenade durant l'intersaison en provenance de Benfica, pour un contrat de trois ans, rappelle-t-on.

FOOTBALL, JO-20 ALGÉRIE-MAROC AUJOURD'HUI À 16H30

Les Verts pour une confirmation

La sélection algérienne olympique affrontera, ce soir à partir de 18h30, son homologue marocaine en match comptant pour la deuxième journée de tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres avec la ferme intention de confirmer la belle entame face au Sénégal.

PAR MOURAD SALHI

Les Algériens qui ont bel et bien réussi leur entrée ne veulent qu'une autre victoire face aux Marocains pour s'assurer la qualification. La deuxième sortie des poulains d'Azzedine Aït Djoudi aura un cachet un peu particulier surtout que le vainqueur occupe seul la première place du groupe A. Les deux équipes, qui partagent donc le même objectif, partent à chances égales avec un tout petit avantage pour les Marocains qui évolueront à domicile. Le rendez-vous d'aujourd'hui, qui réunira deux nations qui se connaissent parfaitement, s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Les camarades d'Aouedj gardent toujours en tête cette victoire de deux buts à zéro face à cet adversaire à l'issue du tournoi de l'UNAF, qu'a abrité le royaume chérifien l'an dernier, et ça sera donc une occasion pour confirmer que le résultat n'était pas le fruit du hasard. Après avoir réussi à passer le cap du Sénégal, les coéquipiers du capitaine Mohamed Chaleli doivent se focaliser uniquement sur cette rencontre très importante qui leur ouvrira grandes les portes vers les demi-finales synonyme d'un premier pas vers Londres. «On a suivi la première sortie des Marocains face au Nigeria, et c'est une bonne équipe. Ce qui est important, ce n'est pas l'équipe avec laquelle on croisera le fer, mais il faut rester concentré et continuer surtout sur cette dynamique», a estimé le portier Algérien, Mazouzi.

L'entraîneur, Azzedine Aït Djoudi, partage largement cette idée et dira que les joueurs devraient se concentrer sur le sujet et éviter surtout de s'enflammer tout en insistant sur le fair-play. «On va essayer de préparer ce derby et le gérer sur le plan psychologique et tactique. Mais je dois dire que ce n'est qu'un match de football. Je souhaite que l'Algérie et le Maroc passent



ensemble en demi-finale. Au delà du résultat, on est des voisins et frères», a-t-il affirmé à l'APS.

Entamer une compétition internationale avec une victoire est une bonne chose, notamment sur le plan moral, mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin car le plus dur reste à faire. Après une première expérience riche en matière d'enseignements, les Algériens doivent se montrer cette fois plus réalistes devant le but adverse et éviter du coup toute précipitation. Mais ce n'est pas vraiment évident surtout quand on sait qu'Aït Djoudi ne bénéficiera pas des services de Mehdi Benaldjia, l'un des meilleurs buteurs de l'équipe, expulsé lors de la première sortie face au Sénégal. Outre cette absence, le coach national se passera également des services du jeune Harrachi Amine Touahri blessé également à l'issue du premier match. L'autre joueur qui n'est pas sûr de prendre part à ce rendez-vous, est l'Oranais Youssef Belaïli qui ressent toujours des douleurs au niveau de son genou.

Les joueurs devraient être remplacés par Amir Saâyouf d'El Ismailia d'Égypte et Sid Ahmed Aouedj du MC Oran. En face, l'adversaire de l'Algérie est une équipe qui a

pris également une option de qualification, donc, elle tentera coûte que coûte de remporter son deuxième match pour s'assurer une place aux demi-finales. L'entraîneur de l'équipe marocaine estime, de son côté, que le match s'annonce difficile et compliqué par rapport à celui face au Nigeria. «Cela va être un match très difficile et déterminant pour le reste du tournoi. Nous allons essayer de gagner. Ce sera plus difficile que le premier match contre le Nigeria parce que si nous gagnons, nous serons qualifiés. Notre objectif est de tirer le maximum de cette rencontre derby», a déclaré à l'APS, Mohamed El Ourga. Le match d'aujourd'hui se jouera, selon ce technicien, sur des petits détails. «Cela va se jouer sur des détails parce qu'ils nous connaissent. Nous aussi nous les connaissons très bien. L'Algérie est une très bonne équipe. Elle renferme des joueurs locaux et des professionnels qui sont à la hauteur et qui pratiquent du beau football. C'est un match derby et que le meilleur gagne», a-t-il indiqué. La rencontre d'aujourd'hui prévue au grand stade de Tanger s'annonce explosive, et la victoire reste la chose la plus importante dans ce genre de match.

M. S.

Le MC Alger sollicite auprès du Ahly le joueur algérien Saâyouf

La direction du MC Alger (Ligue 1, Algérie) a officiellement sollicité les services de l'international olympique algérien, Amir Sayouf, de son club Al-Ahly d'Égypte, dans l'espoir de l'engager lors du mercato hivernal, a-t-on appris lundi auprès du club algérois. "Nous avons déjà contacté les dirigeants d'Al-Ahly, il y a quelques jours, à propos d'un éventuel recrutement de Sayouf, et nous sommes très optimistes quant à la conclusion de la transaction, vu que le club égyptien s'est montré prêt à nous le céder", a indiqué, à l'APS, le coordinateur de la section football. Amir Sayouf (21ans) avait été cédé par Al-Ahly, l'été dernier, à une autre équipe égyptienne, El Ismailia, à titre de prêt, mais son statut de remplaçant au sein de sa nouvelle formation, l'a poussé à réclamer son départ.

La presse égyptienne a fait état également de l'intention des dirigeants d'El Ismailia de rompre le contrat de prêt du joueur algérien, une occasion que la direction du MCA, en quête d'attaquants pour renforcer ses rangs, veut en exploiter. "Nous serons très contents d'accueillir Saâyouf chez nous ; c'est un joueur pétri



de qualités et qui sera, à coup sûr, d'un apport considérable pour notre effectif, d'autant que le besoin de renforcer notre ligne offensive est de plus en plus ressenti", a ajouté le responsable mouloudéen. Saâyouf se trouve actuellement au Maroc, où il prend part au premier championnat d'Afrique des U-23 avec la sélection algérienne. Lors de la première rencontre face au Sénégal, il a fait son entrée à l'heure de jeu, et contribué dans l'action qui a donné le seul but de la rencontre (victoire 1-0). En plus de Saâyouf, la même source a fait

savoir que le Doyen envisage d'engager deux autres attaquants lors du prochain mercato. "Il est clair que l'attaque reste le maillon faible de notre équipe. L'entraîneur François Bracci lui-même, réclame du renfort dans ce registre. Nous allons tout faire pour dénicher deux bons attaquants, que ce soit sur la scène nationale ou africaine. Nous comptons même explorer la piste des Franco-Algériens", a-t-il informé.

Le MCA a remporté, samedi dernier, son deuxième derby de la capitale, en venant à bout du leader l'USMA (1-0), mais malgré cela, le club est toujours positionné dans le bas du tableau, occupant la 12e place avec 12 points. Sa ligne d'attaque est la plus faible du championnat de L1, avec 6 buts seulement pour 11 matches joués. Lors de la 12e journée, le club phare de la capitale sera en appel, samedi prochain, face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet (Alger), pour un deuxième derby d'affilée. Pas moins de trois titulaires à part entière dans son effectif sont déclarés forfaités pour ce rendez-vous, à savoir, Réda Babouche, Hamza Koudri et Karim Ghazi, tous les trois sus-

Cuisine

Chou-fleur à la polonaise



Ingrédients :

1 chou-fleur
2 œufs
100 g de beurre
4 c à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Diviser le chou-fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les œufs durs; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'œufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'œufs durs hachés.

Gâteau à la citrouille



Ingrédients :

800 g de potiron
150 g de farine
4 œufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleur d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés.

Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les œufs, le sucre, le l'eau de fleur d'oranger et le sel.

Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème.

Laisser reposer 1h à température ambiante.

Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes.

Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Etes-vous allergique aux cosmétiques ?

Paupières qui démangent ou lèvres qui gonflent : vous êtes peut-être allergique à votre fard ou à votre crème de jour. Comment reconnaître une allergie aux cosmétiques ? Quelles sont les substances les plus à risques ?

Distinguer une allergie d'une irritation :

48 heures après l'application du produit, Mascara, rouge à lèvres, shampoing,

lotion démaquillante... pas toujours aisé d'identifier le produit en cause puisque ces réactions d'eczéma apparaissent souvent 48 heures après son application.

Les allergies sont évidemment à distinguer des irritations, qui affectent surtout les peaux réactives, et se traduisent par des tiraillements, voire des brûlures de la peau. En cause, des lavages trop fréquents, des rinçages insuffisants ou l'utilisation de crèmes inadéquates.

Les irritations disparaissent avec des crèmes adoucissantes et une utilisation plus modérée du produit incriminé.

Allergie aux cosmétiques, les questions à vous poser

Avez-vous mis un produit à l'endroit même de la réaction ?

En effet, la réaction a lieu assez souvent sur la zone où a été appliqué le cosmétique incriminé.

Si vos paupières sont gonflées, avez-vous mis du vernis à ongles ?

Cette question peut paraître étrange, mais, chez certaines personnes, une substance contenue dans le vernis à ongles peut être allergénique.

En tête des allergènes, les parfums

Portez-vous un parfum ? Une allergie peut être due à votre parfum.



Prévention : quels cosmétiques choisir ?

Une fois les allergènes identifiés, optez pour des cosmétiques qui en sont dépourvus en lisant très attentivement la composition des produits choisis sur les emballages.

Privilégiez les produits sans parfums ni conservateurs, conditionnés en petits tubes et commercialisés par des laboratoires travaillant avec des dermatologues.

BOITE À PHARMACIE

Ce que l'on doit avoir chez soi

Il est nécessaire d'avoir en permanence certains produits sous la main pour soigner et apaiser au plus vite vos petits bobos et ceux de votre famille.

En cas de petites égratignures, ou de piqûres

Du coton, des ciseaux à bout rond, une pince à épiler, des pansements de tailles différentes, du sparadrap, et des compresses stériles en emballage individuel.

Une solution antiseptique locale qui ne pique pas et qu'on utilisera après avoir lavé la plaie au savon de Marseille

En cas de fièvre et petites douleurs

Un thermomètre, un flacon d'alcool dénaturé à 70° pour désinfecter le thermomètre. De l'aspirine ou n'importe quel médicament à base de paracétamol, en faisant attention au surdosage et aux contre-indications. La posologie doit être absolument respectée sinon des répercussions graves sur la santé peuvent être occasionnées.

En cas de rage de dents

De l'huile essentielle de Clou de Girofle.

En attendant un rendez-vous chez le dentiste, ce produit calmera la douleur si vous versez une goutte sur la dent malade

En cas de poussière dans les yeux ou d'encombrement nasale

Du sérum physiologique en mini doses, et n'oubliez pas jeter la dose après chaque utilisation, surtout pour les soins oculaires

Et si vous avez un petit enfant chez vous : Un mouche-bébé.

Attention

- Rangez produits et médicaments dans une armoire hors de portée des enfants et dans un endroit sec. L'humidité et la chaleur pouvant altérer les produits pharmaceutiques.

- Ne sortez vos médicaments qu'au moment où vous en avez besoin, ne les oubliez dans la cuisine.

- Ne les sortez pas la plaquette sans la remettre dans l'emballage.

- Ne rangez jamais un médicament dans une



boîte qui ne lui correspond pas.

- Ne jetez pas les notices.

- Vérifiez toujours la date de péremption de vos médicaments.

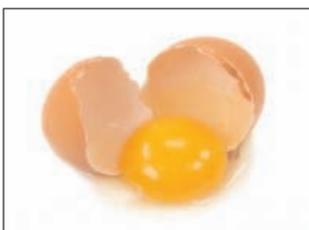
- N'avez jamais un médicament dont la couleur ou la consistance a changé

- Ne gardez pas plus d'un an un tube de crème entamé.

- Nettoyez régulièrement votre pharmacie

Trucs et astuces

Conservé les jaunes d'œuf...



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

...les blancs d'œufs :



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais :



Plongez l'œuf dans un verre d'eau.

Il est :

- extra frais s'il est au fond à l'horizontal

- frais s'il s'incline légèrement

- de plus d'une semaine s'il est vertical

- périmé s'il flotte à la surface

Conservé une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise-maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

Le secret des souvenirs musicaux enfin percé ?

Comment des personnes souffrant d'amnésie, dépourvues de tout souvenir concernant leur vie, parviennent-elles à se rappeler la musique ? Des scientifiques tentent de comprendre ce mystère et avancent l'hypothèse selon laquelle les souvenirs musicaux pourraient être gardés par une partie spécifique du cerveau.



Des chercheurs se sont penchés sur un étrange phénomène, observé notamment chez le musicien et chef d'orchestre britannique Clive Wearing. Aujourd'hui âgé de 73 ans, cet homme souffre depuis 26 ans d'une encéphalite herpétique qui le prive de mémoire. Mes ses connaissances musicales et son talent, eux, n'ont pas été atteints par la maladie. Autrement dit, Clive Wearing joue toujours du piano, lit des partitions, alors que la portée de sa mémoire ne dépasse pas dix secondes, l'empêchant de se souvenir de sa vie et des gens qui l'entourent.

Or, comme le rapporte le site de la BBC, une équipe de neurologues allemands a présenté lors d'une conférence organisée à Washington un cas similaire. Celui d'un violoncelliste souffrant de la même maladie, mais

ayant conservé une mémoire musicale presque intacte. Ce phénomène interpelle les chercheurs qui pensent avoir trouvé une explication : les souvenirs musicaux pourraient être stockés de façon indépendante dans une région du cerveau, avance le Dr Carsten Finke, de l'Hôpital Universitaire de la Charité à Berlin.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs se sont également appuyés sur le cas d'un patient canadien qui, dans les années 1990, a perdu toute sa mémoire musicale après qu'une intervention chirurgicale a endommagé la partie du cerveau connue sous le nom de gyrus temporal supérieur. Le Dr Finke et son équipe suggèrent alors que les structures du cerveau utilisées pour stocker la mémoire musicale pourraient être ce gyrus temporal supérieur, ou

les lobes frontaux.

De la musique comme médicament ?

De nouvelles recherches sont nécessaires pour confirmer cette hypothèse. "Mais ce qui est vraiment nouveau dans ce cas, c'est que nous avons pu montrer que dans une amnésie si sévère et dense, il existe encore un îlot intacte de la mémoire, la mémoire musicale" souligne Carsten Finke. Cette découverte ouvre la voie à de nouveaux traitements. "Nous pourrions peut-être réfléchir à une utilisation de la musique comme une prise de médicaments", explique le chercheur. La thérapie musicale, estime-t-il, pourrait aussi bien être appliquée aux musiciens qu'aux non-musiciens, car ils partagent le même système de mémoire.

COTTON CANDY

Un ordinateur sous clé... USB !

La firme norvégienne FXI Tech a élaboré une clé USB qui a tout d'un ordinateur, fonctionnant sous Android ou Ubuntu... Difficile de faire plus compact !

La start-up norvégienne FXI Tech, a mis au point le Cotton Candy, prototype d'un ordinateur reposant dans... une clé USB. La clé présente, d'une part, un connecteur USB présentant une alimentation électrique et, d'autre part, un connecteur HDMI permettant la connexion d'un écran.

Grâce au Wifi, il est possible de se



connecter à Internet et la clé peut aussi bien être utilisée avec un smartphone ou une tablette. Le Cotton Candy dispose d'un CPU ARM

Cortex-A9 cadencé à 1,2 GHz ainsi que d'un GPU ARM Mali-400MP, selon Clubic. La clé supporte une résolution Full HD 1080p et dispose de 1 Go de mémoire vive et de 32Go de stockage interne. La clé peut fonctionner sous Android et Ubuntu.

FXI Tech songe à commercialiser cette clé à moins de 200 dollars autour de Noël 2012, mais on peut déjà la voir dans cette vidéo. Un ordinateur miniature, le Raspberry Pi, est en cours d'élaboration au sein de FXI Tech.

UNE ONG AU SECOURS DE MARCAHUAMACHUCO Une cité pré-inca méconnue



Soucieuse du manque de moyens de conservation, d'étude et de mise en valeur dont souffre la cité pré-inca de Marcahuamachuco, dans le nord du Pérou, une ONG a décidé de collaborer avec les autorités locales pour sauver ce site, digne, selon elle, de figurer au patrimoine mondial de l'Unesco.

Sur un plateau de 240 hectares, à 3.700 m d'altitude, s'élèvent des édifices monumentaux, des murs de pierre de 10 à 15 mètres de haut. Décrite comme "le Machu Picchu du Nord", cette cité baptisée Marcahuamachuco laisse poindre sa structure à travers la végétation dans la province de la Libertad au Pérou. "J'ai vu des endroits très impressionnants dans ma vie, et celui-là en fait partie", déclare John Hurd, qui travaille pour l'ONG de protection de patrimoines archéologiques Global Heritage Fund (GHF).

Mais si les murs de 15 mètres ne passent pas inaperçus dans la région, cette cité, aujourd'hui délabrée et dont les trésors archéologiques ont été pillés, est en fait peu connue et conserve un grand nombre de ses mystères. C'est justement pour cette raison que l'ONG GHF cherche aujourd'hui à promouvoir la cité andine, vieille de 1.600 ans. "On ignore à quelle culture elle appartenait, même si on sait que les édifices ont été construits vers 350-400. Mais ce fut le centre pré-inca le plus important des Andes péruviennes", explique à l'AFP Cristian Vizconde, chef de l'équipe d'archéologues avant d'ajouter : "On ne sait quand ni d'où arrivèrent les premiers occupants".

Depuis les années 1900, Marcahuamachuco (en quechua, "peuple des hommes au bonnet (en forme) de faucon") est l'objet de nombreuses études. Toutefois, jamais le site n'a joui d'un grand projet susceptible d'enrayer sa dégradation alors que depuis des siècles, des locaux extraient des pierres, travaillées, polies, pour faire des clôtures, bâtir leur logis, voire le décorer.

"Ces lieux ont été pillés, mais le peu de restes humains encore à trouver seront analysés avec l'aide technique du GHF", indique Vizconde d'un secteur qui renferme des sépultures, clefs potentielles.

En partenariat avec le gouvernement péruvien, le GHF prévoit donc aujourd'hui de réhabiliter le site sur le plan scientifique mais aussi touristique, avec l'objectif avoué de le faire inscrire au Patrimoine mondial de l'Unesco et ainsi de le faire sortir de l'ombre du célèbre Machu Picchu.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIERS FEUX DE CIRCULATION

Date : 1868 Lieu : Londres

Les premiers feux de circulation furent installés en 1868 au coin des rues Bridge Street et de Palace Yard, à Londres, et ne comptaient que deux couleurs. Le rouge qui voulait dire stop et le vert attention. Le feu de circulation était installé en haut d'un pied en acier de 7 mètres de hauteur et fonctionnait au gaz. D'un côté il y avait le rouge et de l'autre le vert et c'était un agent de police qui était chargé par ses fonctions de faire tourner la lanterne qui n'était pas sans danger.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h05
Dohr	12h34
Asr	15h14
Maghreb	17h37
Icha	18h59

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1432 | Mardi 29 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LA GRANDE FAMILLE FOOTBALLISTIQUE DE L'OPÉRATEUR ÉTOILÉ S'AGRANDIT

Nedjma, nouveau sponsor officiel de l'USM El Harrach et du CS Constantine

Après l'équipe nationale et plusieurs clubs de la Ligue 1 professionnelle qui sont sponsorisés par Nedjma, c'est donc le tour de l'USMH et du CSC de bénéficier de l'aide financière et de l'assistance logistique de l'opérateur de téléphonie mobile, lequel contribue efficacement au développement du sport-roi en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Nedjma a signé un contrat de sponsoring avec l'Union sportive de la médina d'El Harrach et le Club sportif de Constantine portant, ainsi, à dix le nombre de clubs sponsorisés par cet opérateur.

Les contrats de sponsoring ont été paraphés par Joseph Ged, directeur général de Nedjma et Mohamed El Ayeb, président du conseil d'administration de la société sportive par actions-USM El Harrach (SSPA-USMH) et Yassine Fersadou, président du conseil d'administration de la société sportive par actions -CS Constantine (SSPA-CSC).

Avec ces deux nouveaux contrats de sponsoring, l'USM El Harrach et le CS Constantine rejoignent la famille des clubs de football sponsorisés par Nedjma, la plus grande sur la scène sportive nationale et qui compte, outre l'équipe nationale, la JS Kabylie, le CR Belouizdad, la JSM Béjaïa, le MC Oran, le CA Bordj Bou Arréridj, le MC El Eulma, l'USM Annaba et l'ASO Chlef.

A cette occasion, Joseph Ged, directeur général de Nedjma, a déclaré : «*Nous sommes ravis d'accueillir au sein de la grande famille des clubs de football que nous sponsorisons, l'USM El Harrach et le CS Constantine, deux des plus anciens clubs de football d'Algérie. En tant que sponsor officiel, Nedjma s'engage à apporter son soutien à ces illustres clubs au parcours jalonné de victoires. L'USM El Harrach a été champion d'Algérie en 1998, et deux fois vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1974 et 1987. Le CS Constantine fut champion d'Algérie en 1997, et champion d'Algérie de division 2 en 2011. J'espère que ce partenariat sera fructueux pour Nedjma et les deux clubs auxquels je souhaite beaucoup de succès*



dans les prochaines compétitions.»

Pour sa part, Mohamed El Ayeb, président du conseil d'administration de la SSPA-USMH, a affirmé : «*Nous sommes honorés de sceller ce contrat de sponsoring avec Nedjma, dont la contribution sincère à l'essor du football national n'est plus à démontrer. Ce partenariat sera, sans doute, d'un apport très positif pour l'USMH et donnera, une dynamique nouvelle à l'équipe. Nous sommes fiers de faire partie de la grande famille des clubs sponsorisés par Nedjma.*

De son côté, Yassine Fersadou, président du conseil d'administration de la SSPA-CS Constantine a souligné : «*Nous sommes heureux de ce nouveau partenariat avec Nedjma, l'un des principaux alliés du football national. Cette alliance avec l'opérateur étoilé contribuera certainement à rehausser davantage l'image de notre club et participera grandement à son évolution future.*

A l'instar des autres clubs de football sponsorisés par Nedjma, l'USM El Harrach et le CS Constantine recevront chacun un bus luxueux habillé aux couleurs de leurs équipes respectives.

Pour rappel, Nedjma est également le sponsor officiel de la Fédération algérienne de football et de la Coupe d'Algérie.

Admirateur de l'EN, Joseph Ged, le patron de Nedjma, et ses collaborateurs n'hésitent pas, donc, de soutenir le football algérien afin de redorer son blason et retrouver son lustre d'antan, et pourquoi pas, permettre aux Verts de se qualifier pour la phase finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

A. A.

TIMIMOUN

De l'opium et des plants de cannabis découverts

Une quantité de 3,267 kg, 2,1g d'opium ainsi que 80 plants de cannabis ont été récemment saisis par les gendarmes de la brigade territoriale de Timimoun. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de Timimoune ont interpellé trois personnes et saisi au domicile de l'une d'entre elles ce lot de drogue. Cette

opération s'est également soldée par la récupération de trois bouteilles de liqueur, un narguilé ainsi que la somme de 36.528 DA, représentant le revenu de la vente des stupéfiants. Une enquête a été ouverte par la brigade territoriale de Timimoun afin de déjouer toute tentative de trafic de drogue dans cette localité.

A. B.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

BOUMERDES, CONTREBANDE

105.000 paquets de cigarettes récupérés

Un lot contenant 105.000 paquets de cigarettes, de différentes marques, faisant l'objet de contrebande a été récemment récupéré par les gendarmes du Groupement de Boumerdes. C'est suite à un barrage de contrôle routinier, effectué par les gendarmes de la brigade territoriale de Beni Amrane au niveau de la RN 5 que ce lot a été saisi. La marchandise, sans

aucune facturation et donc destinée à la contrebande a été retrouvé à bord d'un camion conduit par deux jeunes originaires de Mila. Les deux mis en cause transportaient ainsi 90 cartons de cigarettes soit 105.000 paquets. Les mis en cause ont été menés au siège de la section de recherches de Boumerdes pour les besoins de l'enquête.

A. B.

OUARGLA

Du kif traité saisi à Ouargla

Dans le cadre de leur lutte, sans répit, contre le trafic de drogue, les éléments de la Gendarmerie nationale de Ouargla ont récemment saisi une quantité de 70 g de kif traité. C'est suite à des informations selon lesquelles un voyageur, à bord d'un autocar, était en possession d'une quantité de résine cannabis que

cette quantité a été récupérée. Les gendarmes de la brigade territoriale de Taïbet ont, à ce titre, interpellé le mis en cause au niveau de la RN 16 en possession de cette substance. Notons enfin qu'une enquête a été ouverte par les gendarmes de cette localité.

A. B.

AIN TEMOUCHENT

30 kg de résine de cannabis rejetés par la mer

Une quantité de 30 kg de kif traité a été récupérée par les gendarmes dans la wilaya d'Aïn Temouchent. Cette quantité de drogue a été découverte sur la plage de Rechgoune, dans la localité d'Oulhassa El Gheraba.

C'est suite à des renseignements fournis par un citoyen que les gendarmes de la brigade territoriale d'Oulhassa El Gheraba se sont rapidement déplacés sur les lieux où ils ont récupéré le sac contenant la résine de cannabis.

Une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire afin d'identifier les narcotrafi-



quants et faire face à toute tentative d'introduire de la drogue à cette wilaya.

A. B.